









DÉCEMBRE 2019

Ce rapport de recherche a été rédigé par le bureau de l'Organisation Internationale pour les Migrations, représentation du Burkina Faso (OIM), avec le soutien du bureau régional de Dakar (OIM Sénégal), du Ministère des Mines et des Carrières du Burkina Faso, des partenaires de la recherche, et l'accompagnement technique du consultant Dr. Sawadogo Alamissa dans la collecte et l'analyse des données.

AVERTISSEMENT:

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs. Elles ne prétendent pas refléter les opinions ou les vues de l'OIM ou de ses Membres. Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'OIM aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone, territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

TABLE DES MATIÈRES

Sigles	et Abréviations	4
Liste o	des tableaux	5
Liste o	des graphiques	5
Défini	ition des concepts	6
Résun	né Exécutif	7
Introc	luction	10
Appro	oche théorique	12
Métho	odologie	19
1. Mo	bilité depuis et vers les sites d'orpaillage, la forte mobilité interne des orpailleurs	21
1.	Caractéristiques sociodémographiques des orpailleurs et orpailleuses	21
2.	Facteurs incitatifs et systèmes facilitant la mobilité vers les sites d'orpaillage	25
3.	Parcours et expériences migratoires des orpailleurs	28
2. Org	ganisation sociale, mode de travail et système de gouvernance au sein des sites d'orpaillage	31
1.	Les activités, les périodes de travail et l'organisation des travailleurs	32
2.	Une logique économique atypique, la prise de risques sur les sites d'orpaillage	33
3.	Genre et exploitation de l'or : des femmes orpailleuses en quête d'autonomie	34
3. Risc	ques et systèmes de protection sur et autour des sites d'orpaillage	38
1.	Rechercher l'or au péril de sa vie, les risques liés à l'orpaillage	38
2.	La vulnérabilité particulière des enfants (mineurs) sur les sites d'orpaillage	41
3.	Les conditions de vie et de travail des travailleuses du sexe sur les sites d'orpaillage	42
4. Les	impacts des activités aurifères : le boom économique à quel prix ?	44
1.	Les impacts positifs de l'orpaillage au niveau individuel et communautaire	44
2.	Les impacts négatifs des ruées vers l'or pour les communautés hôtes	46
3.	Relation et intégration avec la communauté d'accueil	47
Concl	lusions	49
Recor	mmandations	50
Référe	ences bibliographiques	51
Annex	xes	52

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

3S-RMC	Sécurité, Support et Solutions sur la Route vers la Méditerranée Centrale
ANEEMAS	Agence Nationale d'Encadrement des Exploitations Minières Artisanales et Semi-
AINELIAS	Mécanisées
CEDEAO	Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
DFID	Département du développement international du Royaume-Uni
EUTF	Fonds Fiduciaires de l'Union Européenne
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
IDE	Investissements directs étrangers
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
MFSNF	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisations des Nations Unies
OSC	Organisation de la Société Civile
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
TDR	Termes De Références
undesa	Département des Nations unies des affaires économiques et sociales
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'Enfance
unowas	Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel
sy.n.or.ar.tra.b	Syndicat national des orpailleurs artisanaux et traditionnels du Burkina Faso

LISTE DES TABLEAUX

Tableau T : Evolution de la production de l'or au Burkina Faso de 2007 à 2015	I J
Tableau 2 : Régions et sites retenus pour la recherche	17
Tableau 3 : Récapitulatif de l'échantillon prévu et réalisé dans les deux sites d'orpaillage	20
Tableau 4 : Répartition des enquêtés en fonction du site et du sexe	21
Tableau 5 : Situation familiale des orpailleurs	23
Tableau 6 : Répartition des enquêtés en fonction de la situation familiale sur le lieu de l'enquête	23
Tableau 7 : Répartition des enquêtés selon la nationalité	24
Tableau 8 : Répartition des orpailleurs en fonction des régions de provenance	25
Tableau 9 : Principales raisons qui attirent les populations sur les sites d'orpaillage	26
Tableau 10 : Nombre de sites d'orpaillage déjà visités par les orpailleurs pour le travaill	29
Tableau 11 : Connaissance de personne de référence dans les sites d'orpaillage avant d'arriver	
Tableau 12 : Répartition des enquêtés selon l'utilisation des équipements de protection	39
Tableau 13 : Ampleur des accidents sur les sites d'orpaillage	40
Tableau 14 : Problèmes de santé rencontrés par les orpailleurs	40
Tableau 15 : Appréciation des orpailleurs de leur situation économique actuelle	44
Tableau 16 : Appréciation des revenus des orpailleurs par rapport à leurs besoins	44
Tableau 17 : Répartition des enquêtés par rapport à la capacité à envoyer de l'argent	45
Tableau 18 : Estimation de la somme d'argent envoyée par les orpailleurs à leur famillefamille	45
Tableau 19 : Appréciation des relations des orpailleurs avec la communauté d'accueil	47
LISTE DES GRAPHIQUES	
Graphique 1: Répartition des sites d'exploitation artisanale de l'or par région en 2017	17
Graphique 2 : Répartition des orpailleurs par tranche d'âge	22
Graphique 3: Niveau d'instruction des orpailleurs en fonction du sexe	22
Graphique 4 : Répartition des personnes enquêtées en fonction de la possession de documents d'identification	າ. 2∠
Graphique 5 : Principales sources d'information utilisées sur les sites d'orpaillage	27
Graphique 6: Répartition des orpailleurs en fonction du temps passé sur le site	28
Graphique 7 : Intentions actuelles des orpailleurs	31
Graphique 8 : Activités menées par les orpailleurs en fonction du sexe	32
Graphique 9 : Appréciation de la sécurité sur le site	38
Graphique 10 : Répartition des orpailleurs (en %) en fonction des principales difficultés rencontrées sur le site.	39

DÉFINITION DES CONCEPTS

Migrant : Au niveau international, il n'existe pas de définition universellement acceptée du terme « migrant ». Ce terme s'applique habituellement lorsque la décision d'émigrer est prise librement par l'individu concerné, pour des raisons « de convenance personnelle » et sans intervention d'un facteur contraignant externe. Ce terme s'applique donc aux personnes se déplaçant vers un autre pays ou une autre région aux fins d'améliorer leurs conditions matérielles et sociales, leurs perspectives d'avenir ou celles de leur famille¹.

Migration : Déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes, soit entre pays, soit dans un pays entre deux lieux situés sur son territoire. La notion de migration englobe tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelles que soient leur cause, leur composition, leur durée, incluant ainsi notamment les mouvements des travailleurs, des réfugiés, des personnes déplacées ou déracinées.²

Migration de travail : Migration effectuée pour des besoins d'emploi. La majorité des États d'emploi ont institué une réglementation spécifique de l'immigration aux fins d'emploi. Certains États d'origine jouent un rôle actif en réglementant l'émigration de travail et en cherchant des opportunités d'emploi à l'étranger pour leurs ressortissants³.

Personnes déplacées internes : « personne qui a été forcée ou contraintes à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'a pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État. »⁴

Exploitation artisanale: Selon l'étude sur le travail des enfants sur les sites d'orpaillage et les carrières artisanales dans cinq régions du Burkina Faso⁵, l'exploitation artisanale traditionnelle comprend « toute opération qui consiste à extraire et concentrer des substances minérales et à en récupérer les produits marchands en utilisant des méthodes et procédés traditionnels et manuels. Il existe deux catégories de sites d'orpaillage. La première catégorie concerne les sites d'orpaillage qui sont confiés à des exploitants ayant bénéficié d'une autorisation d'exploitation délivrée par les autorités compétentes du ministère des mines et carrières. [...]. La seconde catégorie de sites d'orpaillage, souvent appelés « sites sauvages » concerne les sites inorganisés où des exploitants se retrouvent à gérer l'exploitation des parcelles par des accords tacites, quelques fois définis entre eux, sur la seule base de la règle du « premier arrivé, premier à se déclarer propriétaire de parcelles ». Les travailleurs des sites miniers artisanaux sont plutôt appelés « orpailleurs » plutôt que de « mineurs ». La présente étude concerne les sites d'exploitation artisanale.

Les hommes et les femmes travaillant dans les sites d'orpaillage sont désignés communément par le terme « orpailleurs » pour l'ensemble de ce document. Ce terme fait référence aux travailleurs et travailleuses exerçant une activité sur les sites aurifères de manière artisanale, utilisant peu ou pas de machines ou de moyens technologiques pendant les étapes d'extraction et de traitement du minerai. Le terme « orpailleurs » inclue donc à chaque fois aussi bien les hommes que les femmes, même si le terme est employé au masculin.

_

¹ Glossaire de la migration OIM : http://publications.iom.int/system/files/pdf/iml 9 fr.pdf

² Glossaire de la migration OIM : http://publications.iom.int/system/files/pdf/iml_9_fr.pdf

³ Glossaire de la migration OIM: http://publications.iom.int/system/files/pdf/iml 9 fr.pdf

⁴ Glossaire de la migration OIM : http://publications.iom.int/system/files/pdf/iml 9 fr.pdf

⁵ MASSN-UNICEF, 2011, op.cit, p17

RÉSUMÉ EXÉCUTIE

De nos jours, l'expansion de l'exploitation minière (industrielle et artisanale) au Burkina Faso participe à l'établissement d'un nouveau schéma migratoire interne. Plus de 35 tonnes d'or ont été extraites du sous-sol du Burkina Faso en 2014⁶, un record pour ce pays qui figure parmi l'un des moins développés d'Afrique de l'Ouest. Cette richesse du sous-sol attire non seulement des investisseurs et migrant étrangers, s'installant pour extraire et commercialiser l'or, mais également la population locale, qui compte aussi profiter des ressources naturelles du pays, notamment grâce aux exploitations artisanales. Selon l'enquête nationale sur le secteur de l'orpaillage⁷, la production annuelle des mines artisanales est estimée à elle seule à 9,5 tonnes d'or, générant 232,2 milliards de FCFA. Malgré les efforts entrepris par les chercheurs et les organisations internationales pour mieux comprendre le profil migratoire des populations attirées par l'extraction aurifère, il manque des données récentes sur les systèmes migratoires et l'exploitation artisanale de l'or au Burkina Faso d'une manière générale.

Cette recherche a ainsi pour objectif de mieux comprendre le schéma de la migration en lien avec les activités aurifères au Burkina Faso. Elle vise quatre objectifs spécifiques : dresser un profil des migrants travaillant dans le secteur aurifère (orpaillage artisanal et semi-mécanisé) dans les zones ciblées et déterminer les intentions de ces travailleurs à leur arrivée et durant leur activité ; comprendre les dynamiques migratoires vers et depuis les sites d'orpaillage sélectionnés et les systèmes qui facilitent cette mobilité ; évaluer les défis liés à la protection des personnes vulnérables autour des sites d'orpaillage et le niveau d'accès des membres des communautés minières aux structures de protection des villages d'accueil; anticiper l'impact économique des activités minières sur les migrants orpailleurs et les communautés d'accueil.

La méthodologie de recherche utilisée a combiné des méthodes quantitatives par l'administration de questionnaires individuels auprès des orpailleurs, et des méthodes qualitatives avec des entretiens semi-structurés menés auprès de plusieurs informateurs clés, et des groupes de discussions organisés avec les orpailleurs et autres acteurs sur les sites miniers. Les enquêtes ont été réalisées sur les sites d'orpaillage de Galgouli du 20 au 27 mars 2019 (région du Sud-Ouest du Burkina Faso), et de Warwéogo du 29 avril au 4 mai 2019 (région du Centre-Est).

Concernant le profil des orpailleurs, les données montrent que ces derniers sont en majorité jeunes avec un âge moyen de 30 ans, plus précisément de 29 ans pour les femmes et de 30 ans pour les hommes. De plus, 68% des enquêtés ont travaillé dans au minimum deux sites.

En ce qui concerne les dynamiques migratoires, 70% des orpailleurs du site de la région Centre-Est sont originaires de cette même région, notamment des provinces du Boulgou, du Koulpelgo et du Kouritenga. Après la région du Centre-Est, suivent les régions du Centre-Nord (11%), du Plateau Central (7%) et du Nord (4%).

En revanche, 69% des orpailleurs du site de Galgouli (région du Sud-Ouest), sont des migrants, essentiellement des migrants internes. Ils sont en majorité venus du Plateau Mossi, soit des régions du Centre-Nord (13%), du Plateau-Central (9%) et du Nord (8%). Ces régions sont en effet affectées par des conditions climatiques défavorables à l'agriculture, incitant les habitants à se tourner vers l'orpaillage. Dans le cas des deux sites sélectionnés, la quasitotalité des enquêtés (97%) sur les deux sites d'orpaillage enquêtés est Burkinabè. Seulement 3% des orpailleurs

⁶ Exploitation minière au Burkina Faso, http://ecodufaso.com/exploitation-miniere-au-burkina-3581-tonnes-dor-produites-en-2015/

⁷ Enquête nationale sur le secteur de l'orpaillage (ENSO), 2017 http://www.insd.bf/n/contenu/enquetes_recensements/enso/principaux_resultats_enso.pdf

sont des migrants venus d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest (2% de Ghanéens, 0,5% de Maliens et 0,5% de Togolais). Les entretiens qualitatifs montrent qu'en général, les migrants de nationalité étrangère venant de pays de l'Afrique de l'Ouest tels que le Ghana, le Niger, la Côte d'Ivoire, le Mali, et le Togo, préfèrent s'engager dans les activités connexes aux activités d'orpaillage telles que le transport ou le commerce⁸.

L'orpaillage constitue une source d'espoir pour des populations rurales ayant migré vers les sites aurifères afin d'améliorer leur situation financière. Pour la quasi-totalité des enquêtés (92%), le principal facteur qui pousse les populations vers les sites d'orpaillage est d'ordre économique.

Concernant les intentions de migration au moment de l'enquête, 43% des enquêtés ont pour intention de partir dès lors que leurs objectifs économiques seront atteints. Par ailleurs, 42% veulent rester sur le site, parmi lesquels une large majorité (78%) affirmer vouloir rester une saison supplémentaire sur le site, tandis que 22% souhaitent s'installer autour du site aurifère de manière permanente. Parmi les orpailleurs souhaitant partir, 88% veulent retourner au sein de leurs localités d'origine, tandis que seuls 4% comptent tenter une migration internationale vers l'Europe, et enfin 2% prévoient de travailler sur un autre site en Afrique de l'Ouest. Sur le total des orpailleurs enquêtés, 39% d'entre eux n'ont donc pas pour intention de poursuivre leur migration mais bien de retourner au sein de leurs régions d'origine. Ces données ne nous permettent donc pas d'établir un lien direct entre l'orpaillage et la migration irrégulière vers l'Europe puisqu'à la fois les profils et les projets migratoires sont différents.

La situation des femmes orpailleuses fait état d'une nouvelle forme de mobilité et témoigne de l'existence de stratégies d'émancipation et d'autonomisation des femmes par l'intermédiaire de l'extraction aurifère. Les groupes de discussion ont révélé que les activités économiques exercées par les femmes sur les sites d'orpaillage leur offrent en effet l'opportunité de contribuer plus grandement aux revenus du foyer. Cependant, les femmes sont généralement employées aux emplois les moins rémunérateurs, notamment le lavage (74%), le concassage des roches et gravats extraits (44 %), le broyage (18%), ou encore le transport et le tamisage (33%).

Concernant les conditions de vie sur les sites miniers, 80% des orpailleurs ont affirmé que leurs conditions de vie se sont améliorées depuis leur arrivée sur les sites d'or, ce qui montre un certain lien positif entre l'orpaillage et le bien-être économique. La plupart des orpailleurs sont arrivés il y a plus de quatre ans avant la date de l'enquête (21%), et 18% entre deux semaines et trois mois avant l'enquête.

De plus, les observations de terrain ainsi que les groupes de discussion avec les travailleuses du sexe de plusieurs nationalités (Nigéria, Togo, Côte d'Ivoire) autour des sites ont prouvé que de nombreuses femmes ont fait l'objet d'abus de la part des proxénètes et souffrent du manque de structures de protection disponibles. Une étude plus approfondie sur les défis de protection liés à la situation des travailleuses du sexe dans les zones aurifères pourrait permettre d'obtenir des informations plus précises sur le fonctionnement des réseaux de traite interafricains et fournir des estimations concernant le nombre de femmes victimes de ces réseaux.

Malgré la difficulté de se rapprocher des enfants non accompagnés ou séparés ainsi que des jeunes travaillant sur les sites dans le cadre de l'étude, les observations de terrain semblent confirmer la présence d'enfants et d'adolescents sur les sites miniers dont certains pourraient être victimes d'exploitation économique. Les mineurs

8

⁸ Les activités de commerce sont diverses et concernent principalement la vente d'outils de creusage, de pilage, de lavage de minerais, d'explosifs, de produits alimentaires, de vêtements, de produits cosmétiques, de médicaments et d'excitants.

travaillent ainsi sur les sites d'orpaillage malgré les réglementations légales en vigueur dans les sites. Ces enfants sont pour la plupart des enfants d'orpailleurs et d'autres viennent des villages riverains.

Face à ces défis, l'équipe en charge de l'étude a formulé les recommandations suivantes :

- Promouvoir une approche régionale et intersectorielle pour la mise en place de mécanismes de protection adaptés répondant aux besoins des travailleurs orpailleurs dans les zones aurifères au Burkina Faso.
- Renforcer le soutien aux services de l'action sociale afin de sensibiliser les orpailleurs sur les droits des migrants.
- Initier des formations professionnelles pour les jeunes au sein des provinces de départ des orpailleurs migrants (Boulgou, Poni, Sanmatenga, Yatenga, Bam, Zondoma).
- Soutenir les efforts du gouvernement pour la réduction de la pauvreté au sein des ménages d'origine des migrants par des activités génératrices de revenus: ces activités seront destinées aux communautés des zones de forte migration vers les sites d'orpaillage.
- Sensibiliser les orpailleurs migrants sur les dangers liés à l'orpaillage et la nécessité d'utiliser des équipements de protection.
- Initier un plaidoyer auprès des acteurs étatiques et non étatiques œuvrant dans le domaine de la protection afin de renforcer et promouvoir la collaboration entre les mécanismes endogènes, communautaires et les structures formelles de protection des migrants et des enfants dans les sites d'orpaillage.
- Sensibiliser les acteurs en lien direct avec la question de la protection des droits des migrants.

INTRODUCTION

Parmi les pays de la région ouest-africaine, le Burkina Faso se distingue par sa longue tradition d'émigration. Ces importants flux migratoires se sont concentrés vers les pays voisins, et ont principalement concerné les jeunes populations rurales provenant de la région du Centre (Plateau Mossi), ainsi que des régions Ouest et Sud-Ouest⁹. Plus récemment, la situation économique difficile ayant touché le pays ces dernières années, et marquée notamment par le chômage et le sous-emploi, a conduit beaucoup de jeunes hommes et femmes burkinabè à choisir la migration au sein des différents pays d'Afrique de l'Ouest, vers l'Afrique du Nord - voire, pour certains, vers l'Europe - à la recherche de meilleures conditions de vie¹⁰. Le Burkina Faso demeure aussi un important pays de transit pour les migrants cherchant à migrer en direction de l'Afrique du Nord ou de l'Europe. Pendant de nombreuses années, la migration burkinabè est restée surtout dirigée vers la Côte d'Ivoire. En effet, selon le Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) réalisé en 1998 en Côte d'Ivoire, les ressortissants burkinabè représentaient plus de 56% des migrants étrangers, et presque 15%¹¹ de la population totale du pays. On estime qu'environ 1,6 million de Burkinabè (presque 10% de la population) vivent actuellement à l'extérieur leur pays (notamment donc en Côte d'Ivoire)¹².

Cependant, les récentes crises politiques en Côte d'Ivoire, dès 1999, mais surtout en 2002 puis 2011, ont entrainé une reconfiguration importante des flux migratoires au Burkina Faso et une diversification des destinations des migrants, qui choisissent maintenant de migrer aussi au Ghana, au Gabon, ou encore en Italie et aux Etats Unis¹³. À la suite des évènements politiques en Côte d'Ivoire, des milliers de Burkinabè ont aussi décidé de rentrer au Burkina Faso à la recherche d'une meilleure stabilité économique¹⁴. De manière générale, le nombre de personnes migrant vers le Burkina Faso a donc globalement augmenté, les flux d'immigration dépassant notamment les flux d'émigration entre les années 2000 et 2005¹⁵.

Enfin, la mobilité interne, encouragée par des disparités importantes en termes de productivité des terres, continue de marquer le territoire burkinabè. Elle concerne principalement des populations originaires du Nord et du Centre, migrant en direction des provinces de l'Ouest, de l'Est et du Sud du pays. Certains de ces nouveaux mouvements migratoires internes ont pour destination les sites aurifères présents au Burkina Faso depuis la découverte de vastes réserves d'or dans plusieurs régions du pays, surtout depuis le nouveau boom minier des années 2000.

Les zones destinées à l'exploitation minière au Burkina Faso constituent en effet des bassins d'emploi concourant lentement à l'établissement d'un nouveau schéma des courants migratoires internes. La multiplication des sites d'exploitation, tant artisanaux qu'industriels, est remarquable dans presque toutes les régions¹⁶. On estime que plus

⁹ Augustin Luada, *L'émigration burkinab*è face à la crise de l'ivoirité, dans Outre-Terre 2006/4 (no 17), pages 343 à 356, https://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2006-4-page-343.htm

¹⁰ Samuel Hall (2018). *Cartographie communautaire des zones de retour au Burkina Faso*, pour le bureau régional pour l'Afrique de l'ouest et du centre de l'Organisation Internationale pour les Migrations.

¹¹ Mahamadou Zongo, *La diaspora burkinab*è en Côte d'Ivoire, trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine, dans Politique Africaine 2003/2 (n° 90), pages 113 à 126 https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2003-2-page-113.htm

¹² Samuel Hall (2018). *Cartographie communautaire des zones de retour au Burkina Faso*, pour le bureau régional pour l'Afrique de l'ouest et du centre de l'Organisation Internationale pour les Migrations.

¹³ Migration au Burkina Faso, Profil Migratoire 2016, OIM, 2017.

¹⁴ Entre 1996 à 2006, l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a enregistré le retour de 689 055 migrants au Burkina Faso, *Migration au Burkina Faso, Profil Migratoire 2016*, OIM, 2017.

¹⁵ Migration au Burkina Faso, Profil Migratoire 2016, OIM, 2017.

¹⁶ Zidnaba Irissa (2017). L'exploitation minière, facteur d'une nouvelle configuration des migrations internes au Burkina Faso.

de 35 tonnes d'or ont été extraites du sous-sol du Burkina Faso en 2014. Cette richesse du sous-sol attire les investissements directs étrangers (IDE) de plusieurs compagnies minières internationales. Ces investissements ont été largement encouragés par les politiques mises en place dans le continent africain, notamment à la demande des grandes institutions financières internationales comme la Banque mondiale depuis les années 1990.

La richesse du sous-sol burkinabè suscite également l'intérêt de la population locale, qui compte aussi en tirer profit par l'intermédiaire des exploitations artisanales. Ainsi, les résultats de l'enquête nationale sur le secteur de l'orpaillage (ENSO) ont estimé en 2016 une production artisanale annuelle de 9,5 tonnes d'or générant à elle seule 232,2 milliards de FCFA, sur 448 sites artisanaux répertoriés. Le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) estimait en 2011 à 1,3 million le nombre de personnes directement impliquées dans l'orpaillage au Burkina Faso soit 7% de la population totale (MECV, 2011). Enfin, une enquête réalisée en 2011 par le Ministère en charge de l'action sociale et l'UNICEF dans quatre régions du Burkina Faso (Centre Nord, Sud-Ouest, Sahel et Plateau Central), ayant couvert 86 sites officiels ou non, villages riverains et villages pourvoyeurs, a montré qu'un quart de la population des sites était originaire d'autres villages¹⁷.

Si les motifs migratoires internes étaient, au cours des années 1970 et 1980, dominés à la fois par les aléas naturels (sécheresses de 1973 et de 1983), les problèmes fonciers et les politiques d'aménagement des vallées des Volta, la dynamique actuelle est essentiellement impulsée, outre les aléas climatiques, par la recherche du travail rémunéré, les raisons familiales et la poursuite des études et de la scolarité. L'orpaillage constitue l'un des principaux motifs des migrations liées au travail, notamment dans les régions du Nord, du Plateau Central, du Sahel et du Sud-Ouest (Zidnaba, 2011). La pauvreté et les aléas naturels demeurent des facteurs aggravants. À ce jour, les récentes recherches sur les exploitations minières au Burkina Faso se sont principalement axées sur les aspects sanitaires et environnementaux des extractions aurifères, plutôt que sur les dynamiques migratoires.

Malgré les efforts entrepris par certains chercheurs et organisations internationales pour mieux comprendre le profil migratoire et le suivi des flux des populations, le manque de données récentes sur les phénomènes migratoires au Burkina Faso, en particulier en termes d'émigration, de migration interne et de déplacement interne, reste important¹⁸. Les autorités nationales reconnaissent ainsi un besoin essentiel de recueillir des informations sur les flux migratoires pour mieux orienter le développement des stratégies migratoires au Burkina Faso de manière générale. Ce besoin a été signalé à plusieurs reprises par les partenaires de la migration et les chercheurs au cours d'échanges et de consultations au niveau national.

Ces intérêts sont partagés par l'OIM, qui est en charge de la mise en œuvre du programme « Sécurité, Support et Solutions le long de la Route de la Méditerranée Centrale » (3S-RMC), financé par DFID (Département du développement international du Royaume-Uni), dont l'Axe 3 est consacré à la collecte et à l'analyse d'informations pour dresser les profils migratoires et connaître les conditions, les besoins humanitaires et les stratégies des migrants le long de la route migratoire passant par le Burkina Faso vers la Méditerranée centrale.

La présente recherche intitulée « Dynamiques migratoires vers les sites d'orpaillage au Burkina Faso : Le cas des sites de Warwéogo et Galgouli » s'inscrit dans ce contexte. Elle vise à offrir une meilleure

¹⁷ MASSN-UNICEF (2011), Etude sur le travail des enfants sur les sites d'orpaillage et les carrières artisanales dans cinq régions du Burkina Faso, https://www.unicef.org/bfa/french/etude_sur_le_travail_des_enfants_dans_les_sites_dorpaillage_et_les_carrieres_artisanales_au_burkina_faso.p

¹⁸ Samuel Hall (2018), Cartographie communautaire des zones de retour au Burkina Faso, pour le bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de l'Organisation Internationale pour les Migrations.

compréhension de la mobilité interne et externe des populations au Burkina Faso dans le contexte des exploitations aurifères.

Cette recherche a été réalisée dans le cadre d'une étude sous-régionale couvrant le Sénégal, le Mali, la Guinée et le Burkina Faso. Au Burkina Faso, l'étude a été réalisée dans deux sites d'orpaillage des régions du Sud-Ouest (commune de Kampti) et du Centre-Est (commune de Bittou).

APPROCHE THÉORIQUE

1. PROBLÉMATIQUE

Il n'existe pas de recensement officiel quant au nombre d'orpailleurs présents au Burkina Faso, du fait que cette activité embauche des personnes à forte mobilité selon les saisons ou les découvertes de nouveaux gisements. La découverte d'un nouveau filon dans le Sahel Central en 2012¹⁹ a intensifié la ruée vers l'or au Burkina Faso, engendrant des mouvements migratoires importants dont l'ampleur à ce jour n'a pas été suffisamment documentée.

Afin d'apporter des réponses efficaces aux problèmes engendrés par ce phénomène migratoire, il s'avère nécessaire de disposer d'informations récentes et pertinentes permettant de mieux comprendre la mobilité des populations au Burkina Faso en lien avec les sites d'orpaillage. Ainsi, la recherche sera guidée par les questions suivantes :

- Quel est le profil des personnes migrant pour travailler sur les sites d'orpaillage (nationalité, âge, éducation, emploi préalable, etc.) ?
- Quelles sont leurs intentions de migration à leur arrivée sur le site minier et durant leur activité (rester ou partir, si partir, où, comment, quand) ?
- Quels sont les facteurs qui incitent les migrants à migrer vers les sites d'orpaillage ? Quels sont les systèmes facilitant cette mobilité ?
- Quels sont les impacts de l'exploitation minière sur la vie des miniers ?
- Quels sont les défis liés à la protection des personnes vulnérables autour des sites d'orpaillage ?

2. LE CONTEXTE DE L'EXPLOITATION DE L'OR AU BURKINA FASO

HISTORIQUE

D'après les recherches de l'archéologue J-B Kiethega, l'orpaillage a débuté depuis au moins le 15^{ème} siècle mais il connaît un véritable essor au XIXe siècle. Puis, en 1973 et 1974, ce sont deux fortes sècheresses ayant détruit les cultures, combinées à des invasions de criquets dans les années 1980, qui ont finalement contraint les populations locales à faire de l'orpaillage une activité économique de premier plan, comme alternative à l'agriculture, principalement dans le Nord du Burkina Faso qui a été le plus durement touché par les sécheresses.

¹⁹ International Crisis Group, Reprendre en main la ruée vers l'or au sahel central au Mali, au Burkina Faso, au Niger, report 282 / Africa 13 novembre 2019. Https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/burkina faso/282-reprendre-en-main-la-ruee-vers-lor-au-sahel-central

En même temps en 1983, à Gangaol dans la région du Sahel, est découvert un filon d'or, marquant le début d'un véritable boom aurifère au Burkina Faso, suivi de près en 1984 par la découverte de nouveaux filons sur le site d'Essakane, « L'El Dorado Burkinabè », au sein de cette même région sahélienne²⁰.

NOUVELLE DONNE AURIFÈRE

L'exploitation minière a pris une importance toute particulière au fil du temps, à tel point que les pays de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) se sont hissés parmi les premiers producteurs d'or du continent. Ainsi, le Mali est le premier producteur d'or dans l'UEMOA et le troisième du continent africain après l'Afrique du Sud et le Ghana. Il est suivi par le Burkina Faso qui se classe au troisième rang en Afrique (UEMOA, 2013:14). La production de l'or est en plein essor au Burkina Faso et a connu une croissance rapide à partir de 2008 (tableau 1).

Tableau 1 : Évolution de la production de l'or au Burkina Faso de 2007 à 2015

Mines	Réalisations					Prévisions			
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Production industrielle or (en tonnes)		5.039	11.615	22.477	32.132	29.196	30.225	29.938	33.039
Production artisanale or (en tonnes)	0.363	0.443	0,535	0.600	0.468	0.973	1.000	1.000	1.000
Production totale d'or (kg)	0.363	5.482	12.150	23.077	32.600	30.169	31.225	30.938	34.039

Source : Direction générale des mines et de la géologie du Burkina (DGMG), Sawadogo Alamissa, Thèse de Doctorat, 2018, p170

En 2015, le Burkina Faso comptait huit (8) mines d'or de production industrielle. Il s'agit des mines de Taparko dans la province du Namentenga et de Bissa Gold dans le Bam (région du Centre-Nord), de Youga dans le Boulgou (Centre-Est), de Mana dans les Balé et le Mouhoun (Boucle du Mouhoun), d'Inata dans le Soum et Essakane dans l'Oudalan (Sahel), et Séguénéga et Kalsaka dans le Yatenga, région du Nord (CSD-MCE, 2016 :11). La filière aurifère du Burkina Faso a vu sa production croître de plus de 15% entre 2017 et 2018 et devrait encore progresser en 2019 selon les experts. Inférieure à une tonne par an au début des années 2000, la production d'or du pays ne cesse de croître : de 35 tonnes en 2015 à 52,66 tonnes en 2018 (sans compter la production artisanale, qui s'élèverait, selon les autorités, à environ 10 tonnes).

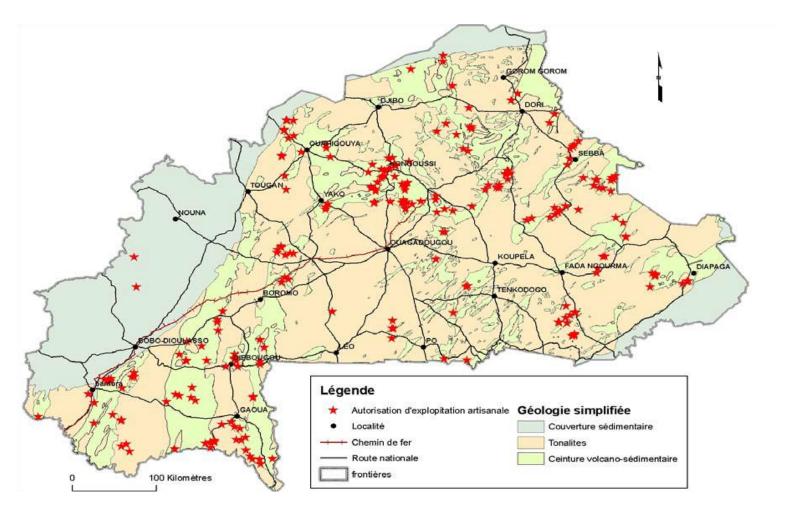
A côté du secteur industriel, l'exploitation artisanale ou orpaillage a également connu un développement rapide. L'activité d'orpaillage se mène sur plusieurs centaines de sites et procure des revenus importants aux populations vivant principalement en milieu rural. Cette activité constitue pour les paysans un moyen de lutte contre la pauvreté. Ainsi, de nombreux travailleurs nationaux et non nationaux venus des États voisins se sont lancés depuis une quinzaine d'années dans une véritable ruée vers l'or. Cette ruée se matérialise dans des mines artisanales spontanées réparties sur tout le territoire burkinabè (Joseph Bohbot, 2017). Si l'orpaillage est un phénomène ancien au Burkina Faso, il prend aujourd'hui des dimensions inédites. Les exploitants artisanaux sont très mobiles, se déplacent rapidement d'un site à l'autre et utilisent des techniques rudimentaires et des moyens manuels pour l'extraction. C'est une activité particulièrement dynamique et flexible, ce qui ne permet pas de disposer d'une cartographie définitive des différents sites²¹. La région du Sud-ouest se distingue particulièrement car elle concentre près de la

_

²⁰ Gille Sandrine (2012), *L'orpaillage face à l'arrivée des industries minières aurifères : cas du Burkina Faso*, publication du département de géographie, Université de Rouen dans le cadre du 17e colloque international en évaluation environnementale de Montréal.

²¹ Sawadogo Alamissa, 2018, p167

moitié de la production artisanale d'or en 2016, suivie de la région du Nord qui concentre le quart de la production artisanale annuelle d'or (INSD, 2017).



Carte 1 : Carte géographique de la distribution spatiale des sites agréés d'exploitations artisanales d'or au Burkina Faso

Source : Direction générale des Mines et de la Géologie, dans MECV-Burkina Faso (2011). Étude sur l'analyse économique du secteur des mines : liens pauvreté et environnement, Rapport d'étude, mai 2011, p. 37

3. OBJECTIFS ET PORTÉE DE LA RECHERCHE

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'étude a pour but de mieux comprendre le schéma de la migration en lien avec les activités aurifères. Elle proposera les bases pour des éventuelles plaidoiries et permettra aussi aux décideurs politiques et acteurs concernés de disposer des données factuelles pour le développement des politiques et stratégies publiques destinées aux besoins des populations. Elle servira aussi de base de sensibilisation pour d'autres études ultérieures sur les questions migratoires au Burkina Faso. Dans le même ordre d'idée elle permettra de compléter les connaissances sur les questions migratoires au Burkina Faso.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

L'étude porte sur quatre objectifs spécifiques qui seront explorés et qui permettront d'atteindre l'objectif principal de la recherche.

- Objectif spécifique 1: Dresser un profil des migrants travaillant dans l'orpaillage au sein des zones ciblées et déterminer les intentions de ces travailleurs à leur arrivée (rester ou partir, si partir, où, comment, quand) et durant leur activité.
- Objectif spécifique 2 : Comprendre la dynamique migratoire vers et depuis les sites d'orpaillage ciblés (facteurs incitatifs, mouvements de départ, etc.) et les systèmes qui facilitent cette mobilité.
- Objectif spécifique 3 : Évaluer les défis liés à la protection des personnes vulnérables autour des sites d'orpaillage et le niveau d'accès des membres de la communauté minière aux structures de protection des communautés voisines.
- Objectif spécifique 4 : Anticiper l'impact économique des activités minières sur les migrants.

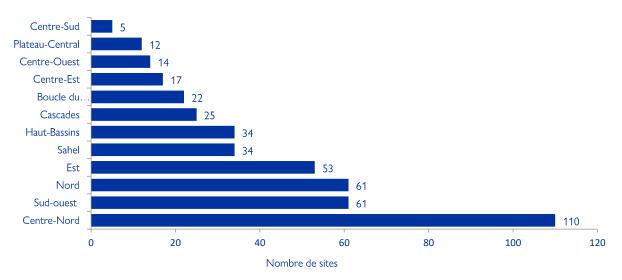
4. COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE ET POPULATIONS CIBLES

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

Le Burkina Faso dispose d'informations récentes sur l'exploitation artisanale de l'or sur l'étendue du territoire grâce à « l'Enquête nationale sur le secteur de l'orpaillage (ENSO) » réalisée par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) en 2016 et publiée en 2017. Cette enquête nationale a permis d'identifier au total 448 sites dont 438 sites de production artisanale et 10 sites semi-mécanisés répartis dans 12 des 13 régions que compte le pays. Quatre régions s'illustrent principalement dans le paysage minier en ce sens qu'elles comptent chacune plus de 50 sites de production artisanale d'or fonctionnels. Il s'agit du Centre-Nord (110 sites), du Sud-Ouest (61 sites), du Nord (61 sites), et de l'Est (53 sites).

Graphique 1: Répartition des sites d'exploitation artisanale de l'or par région en 2017

Nombre de sites d'orpaillage au Burkina Faso en 2017



Source : Graphique produit par l'OIM sur la base des données de l'enquête nationale sur le secteur de l'orpaillage réalisée par l'INSD (ENSO-2017)

POPULATION CIBLE

La présente étude a ciblé des travailleurs orpailleurs des deux sexes²², d'âge et statut social confondus, travaillant dans les sites d'orpaillage retenus. En effet, il est notamment intéressant de déterminer si ces variables ont un réel impact sur le processus de décision ou encore sur la manière dont chaque individu a vécu l'expérience de la migration. Les enquêtes individuelles ont été réalisées seulement avec des orpailleurs et orpailleuses adultes de plus de 18 ans.

LES CRITÈRES DE SÉLECTION DE SITES D'ORPAILLAGE²³

Au regard de la thématique de la recherche, deux critères importants entrent en ligne de compte pour la sélection des sites :

- a. Zone à forte activité aurifère artisanale
- b. Zone à forte mobilité interne ou transfrontalière

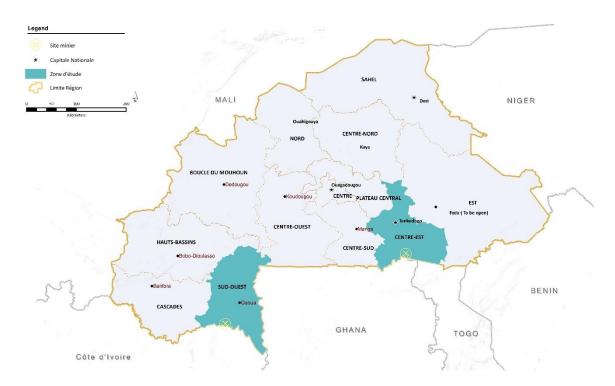
L'OIM et l'Agence Nationale d'Encadrement et d'Exploitation des Mines Artisanales et Semi-mécanisées (ANEEMAS) se sont focalisées sur deux sites d'orpaillage.

Tableau 2 : Régions et sites retenus pour la recherche

	Régions	Province	Commune	Village	Nombre de site	Nom du site
1	Sud-ouest	Poni	Kampti	Galgouli	1	Galgouli
2	Centre-Est	Boulgou	Bittou	Mogandé	1	Warwéogo
Total	2	2	2	2	2	2

²² Les équipes d'enumérateurs avaient pour objectif pendant la collecte de données sur le terrain de veiller à la représentation des femmes dans les échantillons, en essayant donc d'aller à la rencontre des femmes autant que des hommes.

²³ Voir annexe 1 pour le détail des critères de sélection des sites aurifères artisanaux de l'étude.



Carte 2: Carte administratives des régions et sites proposés pour l'étude

PRÉSENTATION DES SITES AURIFÈRES

A. SITE DE GALGOULI

Le site de Galgouli se trouve dans la commune de Kampti, province du Poni, dans la région du Sud-Ouest du Burkina Faso. Il est limité au Nord par le village de Thiobiel, au Sud par le village de Dendoura, à l'Est par le village de Niorkar et à l'Ouest par le village de Kounkani. De son vrai nom « site de Sangoulatira », nom du village dans lequel il se trouve, ce site est plutôt connu sous le nom de Galgouli. Les populations autochtones appartiennent à l'ethnie Lobi. Ce site s'est développé au début des années 2003 suite à la découverte des nouveaux filons d'or.

B. SITE DE WARWÉOGO

Situé dans la région du Centre-Est, commune de Bittou, le site de Warwéogo relève du village de Mogandé. Il est limité au Nord par la ville de Tenkodogo, au Sud par le village de Mogandé, à l'Est par la ville de Cinkassé et à l'Ouest par Bittou centre.

Ce site a vu le jour au début des années 1997. Initialement, c'était une zone agro-pastorale appartenant à la FAO²⁴. Au début des années 1998, ce site a connu un certain essor et continue depuis d'attirer les travailleurs. Il existe cependant des tensions entre les orpailleurs et un exploitant industriel minier de nationalité turque actuellement en phase d'exploration et qui envisage de déloger les communautés d'orpailleurs. Ces derniers, réunis autour du Syndicat national des orpailleurs artisanaux et traditionnels du Burkina Faso (SY.N.OR.AR.TRA.B), opposent un refus catégorique tant que leurs préoccupations et leurs droits ne sont pas respectés.

-

²⁴ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

MÉTHODOLOGIE

1. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

La méthodologie utilisée dans cette étude est basée essentiellement sur l'approche participative impliquant tous les acteurs concernés par le phénomène de la migration et de l'orpaillage. Elle s'est appuyée sur une approche mixte, combinant les enquêtes qualitatives (entretiens avec des informateurs clés, entretiens individuels, entretiens avec des groupes de discussion, observations directes ou observations de terrain) et quantitatives (questionnaire individuel adressé aux orpailleurs). Les techniques de collecte des données se sont appuyées sur trois points essentiels:

- Les enquêtes individuelles quantitatives auprès des orpailleurs et orpailleuses
- Les entretiens avec les informateurs clés (quatre profils)
- Les groupe de discussions avec divers acteurs des sociétés aurifères (huit profils)

Au niveau quantitatif, un questionnaire individuel structuré a été adressé à un échantillon de 200 orpailleurs répartis sur deux sites d'orpaillage. Au niveau qualitatif, sur chacun des sites d'orpaillage, quatre entretiens semi-ouverts ont été conduits auprès de quatre types d'informateurs clés, soit 1) les autorités locales et administratives (chef du village et/ou conseiller villageois de développement, police); 2) les responsables du site (ou autres membres du comité de gestion); 3) les propriétaires de trous; et 4) les responsables des organisations de la société civile sur les sites (les président de syndicat, association ou comité de travailleurs).

Enfin, dans chacun des deux sites d'orpaillage, huit groupes de discussions ont été organisés avec différents groupes de populations s'identifiant sur la base de huit thématiques précises. Il s'agit des 1) chefs de trous, 2) les hommes orpailleurs sans les chefs de trous, 3) les femmes orpailleuses, 4) les communautés d'accueil autour des sites miniers, 5) les personnes exerçant dans les activités économiques connexes sur les sites (transport, restauration, vente de matériel), 6) les travailleuses du sexe sur les sites, 7) les enfants (mineur-es) non-accompagné-es, 8) les représentants des organisations de la société civile sur les sites (ONG, Associations, Syndicats).

La recherche ne prétend pas être exhaustive ni représentative au niveau national, mais vise à identifier les principales tendances, caractéristiques, et questions liées à la mobilité vers les sites miniers, afin de mettre en évidence les questions et problématiques de protection nécessitant une plus grande attention et de contribuer à des recherches futures.

2. COLLECTE DE DONNÉES SUR LE TERRAIN

Pour l'enquête quantitative, la collecte des données a été effectuée par cinq enumérateurs et un superviseur, formés dans l'utilisation des outils, équipés et déployés dans les sites d'orpaillage. Le travail de terrain s'est déroulé du 20 mars au 27 mars pour le site de Galgouli, puis du 29 avril au 4 mai pour le Site de Bittou. L'enquête quantitative a permis d'interroger 204 orpailleurs, 7 informateurs clés et de réaliser 14 groupes de discussion.

Tableau 3 : Récapitulatif de l'échantillon prévu et réalisé dans les deux sites d'orpaillage

			ECHAI	NTILLON PREV	U	echantillon realise		
N	Régions	Nom du site	Questionnaires	Informateurs clé	Groupe de discussions	Questionnaires	Informateurs clé	Groupe de discussions
1	Sud-Ouest	Galgouli	100	4	8	102	4	7
2	Centre-Est	Warwéogo	100	4	8	102	4	7
Total		2	200	8	16	204	8	14

3. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET LIMITES DE L'ETUDE

La faible disponibilité de données sur l'orpaillage (les sources et les statistiques secondaires) a constitué une véritable difficulté dans la conduite de cette recherche. L'absence de registre ou de systèmes de suivi des mobilités, ainsi que le faible intérêt des responsables sur les sites d'orpaillage enquêtés quant au suivi des populations fait qu'il a été difficile de pouvoir quantifier le nombre d'orpailleurs travaillant sur chaque site ou de réaliser un échantillonnage solide.

Une difficulté commune aux deux sites concerne la méfiance relative par rapport au mandat de recherche de l'OIM en tant qu'organisation internationale. Les sites d'orpaillage artisanaux sont souvent des zones de non droit ou les représentations étatiques sont très faibles ou quasiment inexistantes. Ce sont aussi des zones avec des degrés de conflictualité plus au moins élevés, notamment avec le gouvernement, les sociétés d'exploitation industrielles, et les communauté hôtes. Cela a donc nécessité de définir le rôle de l'OIM avec précision et clarté afin d'éviter toute confusion sur notre présence et notre rôle au sein de la zone identifiée. Certains orpailleurs ou orpailleuses refusaient parfois de prendre part aux enquêtes individuelles ou aux groupes de discussion.

Une autre difficulté importante a été la disponibilité des orpailleurs, puisque les enquêtes individuelles et les groupes de discussion devaient souvent avoir lieu pendant les heures de travail des orpailleurs et orpailleuses. Toutefois, l'implication des responsables de sites concernant la mobilisation et la sensibilisation des travailleurs a permis de couvrir l'échantillon prévu. De plus, les contraintes sécuritaires sur et autour de certains sites, ainsi que les distances importantes entre les sites artisanaux et les sous-préfectures, ont parfois limité l'accès des équipes de collecte. Dans certains cas le climat d'insécurité a empêché les équipes de terrain de s'entretenir avec une catégorie d'orpailleurs (les orpailleurs internationaux). Concernant le site de Warwéogo par exemple, il n'a pas été possible d'interroger les orpailleurs migrants de nationalité étrangère qui sont généralement installés dans des zones isolées et reculées. A ces contraintes majeures s'ajoute la grande mobilité des orpailleurs. La rencontre avec les mineurs orpailleurs a aussi été difficile sur le terrain, les responsables de sites niant souvent leur présence.

La taille de l'échantillon choisi ne permet pas de déduire des estimations représentatives au niveau quantitatif ou de déduire une estimation du nombre d'orpailleurs et orpailleuses au niveau national. Cependant, les données collectées à travers les méthodes qualitatives sur la base d'un échantillonnage par choix raisonné donnent des indications riches sur les dynamiques liées à la mobilité vers les sites d'orpaillage.

1. MOBILITÉ DEPUIS ET VERS LES SITES D'ORPAILLAGE, LA FORTE MOBILITÉ INTERNE DES ORPAILLEURS

Ce chapitre présente le profil des orpailleurs enquêtés en s'intéressant aux variables sociodémographiques susceptibles d'influencer le phénomène étudié, c'est-à-dire la migration vers les sites d'orpaillage. Il s'agit des variables telles que le sexe des enquêtés, leur âge, leur niveau d'instruction, leur situation de résidence, les localités de provenance. Dans un second temps seront abordées les questions des dynamiques migratoires en direction des sites d'orpaillage, les facteurs incitatifs de la migration vers les sites d'orpaillage, les sources d'information sur les sites d'orpaillage, les parcours et expériences migratoires des orpailleurs, ainsi que leurs intentions à leur arrivée et durant leur activité.

1. CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES ORPAILLEURS ET ORPAILLEUSES

SEXE ET ÂGE DES PERSONNES ENQUÊTÉES

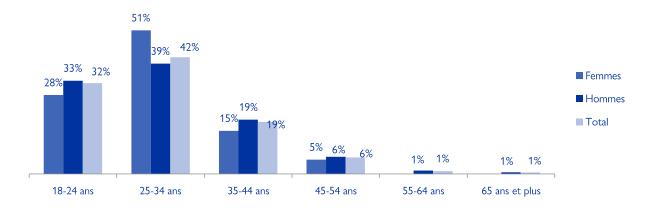
L'enquête quantitative a été réalisée auprès de 204 orpailleurs dont 102 dans le site d'orpaillage de Galgouli et 102 dans le site de Warwéogo. La répartition de ces enquêtés par sexe fait état de 19% de femmes et 81% hommes (tableau 5).

Tableau 4 : Répartition des enquêtés en fonction du site et du sexe

C I	Sites d'o	Ensemble (%)	
Sexe des personnes enquêtées	Warwéogo (%)	Galgouli (%)	
Femmes	22	16	19
Hommes	78	84	81
Total	100	100	100
Nombre d'enquêtés (N)	102	102	204

Les personnes enquêtées sont en majorité jeunes. Leur âge varie de 18 à 66 ans avec un âge moyen de 30 ans (29 ans pour les femmes et 30 ans pour les hommes). En particulier, le graphique 2 montre que presque les trois quarts (74%) des orpailleurs ont un âge compris entre 18 et 34 ans. La tranche d'âge de 25-34 ans regroupe la plus grande proportion d'orpailleurs (42%), suivie de la tranche de 18-24 ans (32%).

Graphique 2 : Répartition des orpailleurs par tranche d'âge

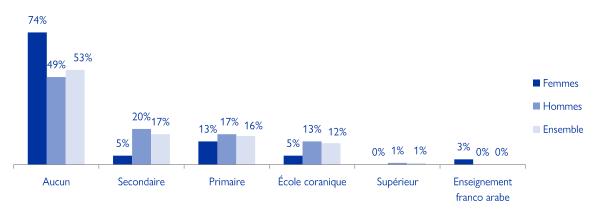


NIVEAU D'INSTRUCTION

Concernant l'accès à l'instruction, les données montrent que plus de la moitié (53%) des orpailleurs n'a aucun niveau d'instruction, avec une différence de 25 points de pourcentage entre les femmes (74%) et les hommes (49%). Au niveau national, les données montrent que 80% des personnes de 25 ans et plus au Burkina Faso n'ont aucun niveau d'instruction, avec un écart important de 14 points de pourcentage entre les femmes et les hommes ; respectivement 86% et 72% ²⁵.

Il apparaît ainsi que les femmes sans aucune éducation sont particulièrement attirées par la possibilité d'exercer une activité économique sur les sites artisanaux, qui ne requiert aucune formation au préalable, et qui peut être plus rentable que d'autres emplois dans le commerce ou les ménages à domicile par exemple. Dans l'ensemble, 16% des orpailleurs ont atteint le niveau primaire (17% des hommes et 13% des femmes); et 17% le niveau secondaire (20% des hommes et 5% des femmes).

Graphique 3: Niveau d'instruction des orpailleurs en fonction du sexe



D'après les résultats, la grande majorité des personnes enquêtées (72%) vivent avec leur famille dans la zone de l'enquête. Ceux qui ne vivent pas avec leur famille représentent 28% de l'échantillon sélectionné dont 36% pour le site de Galgouli, et 21% pour celui de Warwéogo (tableau 5). En fonction du sexe, les orpailleurs qui ne vivent pas avec leurs familles sont essentiellement des hommes (33%), pour seulement 8% de femmes. D'après les entretiens individuels, la majorité des jeunes orpailleurs, notamment les hommes, commence par se diriger vers les sites

_

²⁵ INSD-BF (2015), Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014: alphabétisation et scolarisation, Institut National de la Statistique et de la Démographie, Ouagadougou, Burkina Faso, p22

d'orpaillages seuls. Après avoir travaillé dans plusieurs sites, ils finissent par s'installer sur un site et fondent un foyer. Ceux qui étaient mariés décident aussi d'amener leurs conjoints.

Tableau 5: Situation familiale des orpailleurs

Situation matrimoniale	Femme (%)	Homme (%)	Ensemble (%)
Célibataire	13%	48%	41%
Marié (e)	74%	51%	55%
Veuf (ve)	10%	<1%	3%
Divorcé (e)	3%	0%	<1%
En concubinage	0%	<1%	<1%
	100%	100%	100%

Tableau 6 : Répartition des enquêtés en fonction de la situation familiale sur le lien de l'enquête

Est-ce que votre famille vit-elle avec	Sites (%)			Sexe (%)		
vous dans le pays/ localité de l'enquête ?	Warwéogo	Galgouli	Ensemble	Femme	Homme	Ensemble
Non	21%	36%	28%	8%	33%	28%
Oui	79%	64%	72%	92%	67%	72%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

« Les travailleurs migrants viennent de partout, de l'intérieur du Burkina Faso comme des pays d'Afrique de l'Ouest (Côte ivoire, Mali, Guinée, Ghana, Niger...). Il y a d'autres nationalités telles que les Nigérianes et les Togolaises, qui sont généralement des travailleuses du sexe. Les Nigériens, par exemple travaillent plus dans les activités connexes telles que la boucherie, la restauration, le commerce, la manucure et la pédicure. Nous avons toutes sortes d'ethnies du Burkina Faso, mais les Mossis restent majoritaires. Les Burkinabè sont les plus nombreux sur le site et il y a quelques étrangers dans le village. »

Extrait du groupe de discussion avec les chefs de trous sur le site de Galgouli, commune de Kampti, région du Sud-Ouest.

LES PRINCIPALES LOCALITÉS DE PROVENANCE

L'enquête quantitative a permis de se rapprocher des orpailleurs de nationalité Burkinabè. Les entretiens réalisés avec les responsables des sites montrent qu'en général, les travailleurs de nationalité étrangère présents sur ces deux sites sont plutôt impliqués dans les activités connexes telles le commerce d'articles divers, la vente de matériel et d'équipements utilisés dans l'orpaillage (outils de creusage, de pilage, de lavage de minerais, d'explosifs), de produits alimentaires, de vêtements, de produits cosmétiques, de médicaments ou d'excitants, la restauration, ou encore le transport. D'après les résultats, seulement 3% des orpailleurs sont de nationalité étrangère (2% de Ghanéens, 0,5% de Maliens et 0,5% de Togolais). Ils ont tous été enquêtés sur le site de Galgouli.

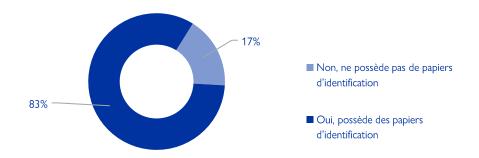
Au niveau de Warwéogo, les responsables de sites ont indiqué que les orpailleurs de nationalité étrangère rencontrés pendant l'enquête exploratoire sur le site avaient migré vers un autre site récemment découvert dans la même région du Centre-Est. Les responsables sur le site de Warwéogo ont aussi noté une certaine tension entre les orpailleurs et un exploitant minier à la recherche de permis d'exploitation menaçant ainsi les orpailleurs d'expulsion.

Tableau 7 : Répartition des enquêtés selon la nationalité

Nationalités	Warwéogo (%)	Galgouli (%)	Ensemble (%)
Burkinabè	99%	95%	97%
Ghanéenne	1%	3%	2%
Malienne	0%	1%	<1%
Togolais	0%	1%	<1%
	100%	100%	100%

Même si certains orpailleurs ont mentionné qu'au moment où ils venaient sur le site, ils n'avaient pas de documents d'identification, il faut noter qu'actuellement la grande majorité (83%) d'entre eux dispose de documents de voyage (graphique 4). En effet, avec la situation d'insécurité au niveau national et l'intensification des contrôles des agents de sécurité, tous les voyageurs sont tenus d'établir des documents de voyage. Tous les migrants étrangers enquêtés ont affirmé disposer des documents officiels de voyage. Cependant, aucun d'entre eux n'est en contact avec leur ambassade.

Graphique 4 : Répartition des personnes enquêtées en fonction de la possession de documents d'identification



Sur le site de Warwéogo (région du Centre-Est), 70% des orpailleurs sont originaires de cette même région, notamment des villages et des provinces du Boulgou, du Koulpelgo et du Kouritenga (tableau 8). Après la région du Centre-Est, suivent les régions du Centre-Nord (11%) et du Plateau Central (7%). Comme déjà mentionné, beaucoup de travailleurs ont déjà quitté le site de Warwéogo pour migrer vers d'autres sites miniers à cause de la diminution des rendements d'or, mais aussi à cause de la menace d'expulsion engagée par un exploitant minier.

En revanche, pour le site de Galgouli (région du Sud-Ouest), seulement 31% des orpailleurs sont issus de la région du Sud-Ouest. Le reste des orpailleurs (69%) sont originaires d'autres régions, ils sont essentiellement des migrants internes (Régions du Centre-Nord (13%), du Plateau-Central (9%), du Nord (8%).

Ces régions d'origine des orpailleurs sont affectées fortement par la migration des jeunes, liée aux conditions climatiques défavorables à l'agriculture. Les entretiens qualitatifs montrent que dans ces provinces, beaucoup d'enfants, dès leur jeune âge, sont en contact avec les sites miniers et sont initiés aux activités d'orpaillage leur procurant des petits revenus. Certains de ces enfants sont des élèves qui entament la fréquentation des sites de manière intermittente et finissent par abandonner l'école. Au fil du temps, ces enfants ou jeunes migrent de site en site en espérant avoir plus de chance d'obtenir de meilleure quantité d'or. L'arrivée des populations Mossis dans le Plateau Lobi est un aspect important des « ruées vers l'or » au Burkina Faso (Cros et Mégret 2009).

Tableau 8 : Répartition des orpailleurs en fonction des régions de provenance

Distance	Site d'or	paillage	F(9/)
Régions	Warwéogo (%)	Galgouli (%)	Ensemble (%)
Centre-Est	70%	5%	37%
Sud-ouest	0%	31%	16%
Centre-Nord	11%	15%	13%
Plateau Central	7%	11%	9%
Nord	4%	11%	7%
Centre	1%	5%	3%
Boucle du Mouhoun	0%	5%	3%
Est	1%	5%	3%
Sahel	3%	2%	2%
Hauts-Bassins	0%	4%	2%
Centre-Sud	3%	0%	2%
Centre-Ouest	0%	2%	1%
Ghana	0%	3%	2%
Mali	0%	1%	0%
Togo	0%	0%	0%
Total	100%	100%	100%

2. FACTEURS INCITATIFS ET SYSTÈMES FACILITANT LA MOBILITÉ VERS LES SITES D'ORPAILLAGE

Au Burkina Faso, l'exploitation artisanale de l'or est généralement pratiquée par les populations rurales venant de toutes les régions du pays. Cette activité est saisonnière et s'étale entre octobre-novembre et mai-juin (début de la saison pluvieuse). Certains sites restent néanmoins actifs toute l'année malgré l'interdiction par le Ministère en charge des mines.

L'Enquête multisectorielle continue (EMC) au Burkina Faso réalisée en 2014 par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) a révélé une incidence de pauvreté en milieu rural de 47,5% contre 14% en milieu urbain (INSD, 2015 :14). L'activité principale des ménages ruraux est l'agriculture, qui est une activité de subsistance procurant très peu de revenus financiers. L'orpaillage est donc devenu une source d'espoir des populations rurales pour améliorer leur situation financière.

Les entretiens réalisés sur les deux sites montrent que le principal facteur poussant les populations vers les sites d'orpaillage est d'ordre économique (92%). Les hommes ont plus mentionné les facteurs liés aux opportunités économiques (95%) que les femmes (80%). Treize pour cent des femmes ont affirmé être sur les sites d'orpaillage parce qu'elles ont rejoint un membre de leur famille, généralement leurs maris. Seulement 2% des hommes ont déclaré que leur présence sur les sites d'orpaillage est une étape avant une migration internationale. Aucune femme n'a mentionné la volonté d'effectuer une migration internationale (tableau 9).

Tableau 9 : Principales raisons qui attirent les populations sur les sites d'orpaillage

Principales raisons qui attirent les populations sur le site d'orpaillage	Bittou	Kampti	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Opportunités économiques	92%	92%	92%	80%	95%	92%
Rejoindre membre de famille proche qui travaillait	4%	3%	3%	13%	1%	3%
Déjà sur le site	3%	1%	2%	8%	1%	2%
Étape avant une migration internationale	0%	3%	2%	0%	2%	2%
Pour payer les frais d'études	1%	1%	1%	0%	1%	1%
Total	100%	100%	100%	100%	100	100%

Les groupes de discussion et les entretiens réalisés auprès des informateurs clés et des orpailleurs confirment que la raison principale poussant les populations vers les sites d'orpaillage est d'ordre économique, mais aussi d'ordre social : la pression démographique sur les terres cultivables, la mauvaise pluviométrie entraînant de mauvaises récoltes, ou encore le désir de biens matériels tels que les motos et les téléphones portables jouent un rôle dans la prise de décisions. De nos jours, l'orpaillage représente la seule alternative pour les personnes n'ayant pas d'opportunités d'emploi ou peu de formation, afin de faire face à la pression économique. Pour justifier les raisons de sa migration vers les sites d'orpaillage, un orpailleur affirmait lors des groupes de discussion :

« Moi, j'ai quitté la province du Sanmatenga (région du Centre-Nord). J'ai sillonné cinq sites se trouvant dans la province de Sanmatenga sans succès, il n'y a pas d'opportunité d'emploi ici. Les terres cultivables sont arides et insuffisantes au regard de la pression démographique. Aussi, je ne savais pas sur qui compter dans le village. Pourtant, j'avais de besoin d'une moto. J'ai vu des amis qui ont réussi grâce à l'orpaillage. Donc je me suis lancé dans cette activité en espérant que ma situation s'améliore. »

Extrait du groupe de discussion avec les orpailleurs du site de Galgouli, région du Sud-Ouest.

Pour les orpailleuses non mariées, les entretiens montrent qu'elles sont en majorité divorcées ou veuves avec des enfants, et ayant subi des pressions économiques et sociales dans leurs localités d'origine, comme par exemple la perte d'un emploi ou d'un proche. Elles sont originaires des différentes régions du pays, mais en majorité du Plateau Mossi, notamment des régions du Centre-Nord, du Plateau-Central, et du Nord, zones souvent frappées par la sécheresse, la pauvreté et l'insuffisance de terres cultivables.

« Je suis arrivée sur le site après le décès de mon mari et je me suis retrouvée seule avec trois enfants. Chez moi au village, je n'avais plus personne sur qui compter pour pouvoir prendre en charge mes enfants et moi-même. Quand j'ai entendu parler du site d'orpaillage, je me suis organisée pour aller me battre afin de m'en sortir financièrement et m'occuper de mes enfants. »

Extrait du groupe de discussion avec les femmes orpailleuses du site de Galgouli, région du Sud-Ouest.

Enfin, tout comme « l'imaginaire de l'Eldorado Européen » joue un rôle considérable pour appréhender les migrations vers l'Europe, il semble qu'il existerait un certain « mythe » du succès et de la réussite sociale fortement lié à l'extraction de l'or et au métier de chercheur d'or, en particulier chez les jeunes (Grätz 2003, Cros et Mégret 2009) qui permette de comprendre l'attraction considérable du secteur. En effet, dans un contexte national encore fortement touché par le chômage, le manque d'opportunités économiques dans des zones rurales peu connectées

au reste du pays et souvent laissées pour compte, les jeunes sont à la recherche d'un moyen de se redéfinir socialement et d'accéder à un nouveau statut économique et social. Ainsi, l'orpaillage et ses promesses de gains rapides pouvant ensuite se transformer en possibilités d'achats de maison ou de biens matériel divers, semblent bien offrir les mêmes potentialités qu'une migration vers les villes ou à l'étranger dans l'imaginaire collectif des sociétés d'orpailleurs. L'orpaillage est un choix populaire par excellence, semble être une option facile d'accès, car il ne nécessite aucune formation préalable et donc n'exclut personne, le peu de matériel nécessaire pouvant facilement être loué ou emprunté dès l'arrivée sur le site d'exploitation²⁶.

« Après le décès de mon mari, ses parents m'ont retiré tous les biens que nous avions. J'ai été mise dehors avec les enfants. Étant originaire de la ville de Bobo-Dioulasso, je connaissais une compagnie de transport qui fait le trajet Bobo-Dioulasso - Gaoua. Donc un jour, j'ai rassemblé mes bagages pour rejoindre Gaoua. Arrivée à Gaoua, j'ai été informée que le site se trouvait à Kampti, donc j'ai dormi à la gare et le lendemain je suis arrivée à Kampti. Je n'ai eu aucune difficulté pour arriver sur le site car j'avais beaucoup de connaissances qui se trouvaient déjà dans la zone. »

Extrait du groupe de discussion avec les femmes orpailleuses du site de Galgouli, région du Sud-Ouest.

LES MOYENS D'INFORMATION SUR LES SITES D'ORPAILLAGE

Plusieurs moyens d'informations sont utilisés pour s'informer sur l'existence d'un site d'or actif. Parmi ces moyens, l'information obtenue par le bouche à oreille est prédominante. Ce mode de communication a été utilisé par 42% des orpailleurs, y compris les individus venant profiter du développement économique lié aux activités aurifères, tels que les commerçants ainsi que les travailleuses du sexe. Ainsi, viennent ensuite l'information par les anciens orpailleurs (21%), un membre de la famille ou des amis sur le site ou au sein des communautés hôtes (19%). Les autres moyens tel que les intermédiaires, internet, les réseaux sociaux et les médias ont été faiblement mentionnés par les orpailleurs (graphique 5).



 $\textbf{Graphique 5}: Principales sources d'information utilisées sur les sites d'orpaillage ^{27}$

²⁶ Il existe en effet des systèmes d'entraide bien établis au cœur des communautés d'orpailleurs ainsi que des facilités d'emprunts d'argent ou de matériel pour tout nouvel arrivant souhaitant débuter une activité d'extraction sur le site aurifère. Cette facilité d'accès au métier permet aussi d'en expliquer sa popularité parmi les populations les plus jeunes.

²⁷ NB: pendant l'entretien chaque orpailleur avait la possibilité de mentionner plusieurs sources de communication utilisées, la somme les résultats peut donc excéder 100%.

Certains orpailleurs ont des amis ou connaissances déjà installés sur le site qui ont servi de canal d'information. Les informations reçues sur les sites d'orpaillage sont généralement approximatives, non précises ou déformées dans la mesure où il s'agit d'informations circulant de bouche à oreille, comme en témoignent les propos suivants :

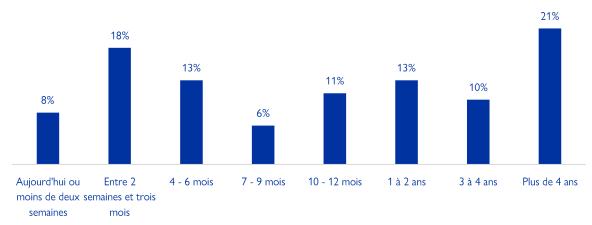
« Pour arriver sur le site de Galgouli, j'ai traversé beaucoup de difficultés. Les gens qui m'ont donné des informations sur le site m'ont dit qu'il se trouvait à Gaoua, non loin de Bobo Dioulasso. Or, Gaoua n'est pas dans la même direction que Bobo. J'ai pris un bus de Bogandé (région de l'Est) pour Ouagadougou. Arrivée à Ouagadougou, j'ai pris un autre car pour Bobo Dioulasso. À l'entrée de Bobo-Dioulasso, au premier campement, le chauffeur m'a dit de descendre pour me débrouiller. Je n'avais plus d'argent. J'ai dû solliciter l'aide des personnes de bonne volonté pour m'aider à trouver des frais de transport devant me permettre de prendre un autre bus. Arrivé sur le site, j'ai commencé par travailler dans les trous d' pendant deux ans. Quand j'ai eu environ 300 000 F, j'ai décidé de changer de métier et de me lancer dans la vente de boisson (sucrerie, bière, boisson énergisante et boisson frelatée) sur le site »

Extrait du groupe de discussion avec les hommes exerçant des activités connexes dans le site de Galgouli, région du Sud-Ouest.

3. PARCOURS ET EXPÉRIENCES MIGRATOIRES DES ORPAILLEURS

ENTRE MOBILITÉ PERMANENTE ET MIGRATION INTERNE DE LONG-TERME

Le temps d'activité passé sur le site aurifère permet de saisir l'expérience du travail dans les sites d'orpaillage ainsi que les dynamiques migratoires soutenant l'extraction aurifère. D'après les résultats et en moyenne sur les deux sites, 21% des personnes enquêtées ont passé plus de quatre ans sur le site, et 31% des enquêtés sont arrivés sur le site aurifère au moins trois ans plus tôt. Certains ont affirmé avoir travaillé sur les sites aurifères au sein d'autres pays de la sous-région tels que le Mali, le Ghana, le Niger, la Guinée et le Sénégal.



Graphique 6: Répartition des orpailleurs en fonction du temps passé sur le site

Ces résultats prouvent l'existence de deux types de dynamiques migratoires. La première dynamique consiste en des arrivées plus au moins récentes de travailleurs provenant de plusieurs régions du pays, ce qui témoigne donc

de l'attractivité constante des sites. Ces arrivées régulières sont aussi confirmées par les entretiens semi-structurés avec les acteurs clés des différentes communes²⁸, qui sans pouvoir donner d'estimations exactes des arrivées de travailleurs et travailleuses, ont unanimement mis l'accent sur cette dynamique.

La deuxième dynamique tend vers une migration interne de long-terme. En effet, cette catégorie également stable en termes de proportion d'individus, semble prouver que près d'un cinquième des personnes migrant sur le site décident de s'installer de manière durable sur le site d'exploitation.

FORTE MOBILITÉ DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES ENTRE LES SITES D'ORPAILLAGE

Il convient de souligner que les orpailleurs sont très mobiles et se déplacent rapidement de site en site. La majeure partie des migrants enquêtés ont affirmé avoir déjà travaillé sur plusieurs sites miniers. Selon eux, l'orpaillage est une activité aléatoire et très fluctuante et les orpailleurs se déplacent en fonction de la productivité des sites d'or. Si un site d'or est découvert au sein d'une zone aurifère, de nombreux travailleurs migreront vers le site artisanal dans les heures ou les jours qui suivent.

En s'intéressant au nombre de sites visités pour l'orpaillage, 68 % des orpailleurs ont travaillé sur deux sites au minimum. Il existe une grande disparité entre les hommes et les femmes concernant la mobilité entre les sites. Ainsi, les hommes semblent être plus mobiles que les femmes : 66% des hommes ont travaillé sur deux sites et plus, contre 32% des femmes. Cela pourrait être expliqué par le fait que les femmes soient souvent accompagnées par des enfants en bas âge, ce qui rend la mobilité moins aisée. L'organisation de la vie quotidienne des orpailleuses est aussi fortement liée à celle de leurs paires sur les sites d'orpaillage. En effet les orpailleuses s'organisent efficacement entre elles pour pallier le manque de structures de garde d'enfants par exemple, et établissent généralement des liens sociaux forts sur les sites d'orpaillage.

Tableau 10 : Nombre de sites d'orpaillage déjà visités par les orpailleurs pour le travail²⁹

Sur combien de sites d'orpaillage avez-vous déjà travaillé ? (en comptant ce site)	Femmes (%)	Hommes (%)	Ensemble (%)
1 site	69%	24%	32%
2 sites	21%	10%	12%
3 sites	5%	16%	14%
4 sites	3%	10%	8%
Plus de 4 sites	3%	41%	34%
Total	100%	100%	100%

-

²⁸ Entretien de l'OIM réalisé avec le chef terrien du site de Kampti, avril 2019.

²⁹ Dus aux arrondis, les totaux peuvent excéder 100%.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU COURS DU PARCOURS MIGRATOIRE

Plusieurs orpailleurs ont déclaré avoir rencontré beaucoup de difficultés durant leur voyage vers le site d'orpaillage. Ces difficultés sont souvent liées à l'insuffisance d'informations sur la localisation du site, au comportement des transporteurs ou encore aux rackets des forces de l'ordre.

« J'ai été informé par des amis de l'existence d'un site d'orpaillage se trouvant vers Gaoua et qui tourne à plein régime. J'ai donc pris un bus de Ouagadougou pour m'y rendre. En cours de route, nous avons été rackettés par les policiers pour manque de pièce d'identité. Je me suis d'abord retrouvé dans un site vers Batié dans la province du Noumbiel où j'ai passé deux ans. Je vendais des articles divers (sacs pour ramasser les pierres, cordes pour la descente dans les galeries, piles pour les torches, etc.). Ensuite, j'ai entendu que le site de Galgouli produisait plus d'or, et que la taille de la population est importante. J'ai donc rassemblé mes bagages pour Kampti. Arrivé sur place, j'ai été informé que le site se trouve à Galgouli vers la Côte d'Ivoire. J'ai dormi à la gare et le lendemain je suis arrivé à Galgouli. J'ai rencontré des connaissances sur ce site qui ont facilité mon installation. »

Extrait du groupe de discussion avec les hommes exerçant des activités connexes dans le site de Galgouli, région du Sud-Ouest.

Les travailleurs qui migrent sur les sites d'orpaillage ont généralement une personne de référence à contacter à leur arrivée (un frère, un ami, une connaissance, etc.). Pour ceux qui n'ont pas de personne de référence sur le site, ils prennent contact avec le responsable de la communauté ou les responsables des ressortissants du même village, de la même commune ou de la même province qu'eux. L'enquête quantitative montre que la majorité (61%) des orpailleurs connaissait quelqu'un sur les sites d'orpaillage avant d'y arriver (tableau 11).

Tableau 11 : Connaissance de personne de référence dans les sites d'orpaillage avant d'arriver

Connaissiez-vous quelqu'un sur le site avant d'arriver ?	Femmes (%)	Hommes (%)	Ensemble (%)
Non	26%	42%	39%
Oui	74%	58%	61%
Total	100%	100%	100%

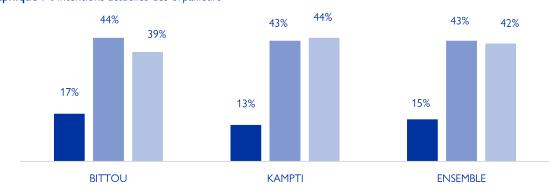
Les échanges avec les responsables de sites montrent que toute personne arrivant sur le site devrait normalement se présenter aux responsables du site minier pour signaler sa présence afin d'être protégée en cas de problème. Cependant, beaucoup d'orpailleurs arrivant sur les sites d'or ne se présentent aux responsables du site que lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes urgents, et qu'ils cherchent des appuis afin de trouver des solutions.

LES INTENTIONS DE VOYAGE DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES

Un des objectifs de la recherche était de pouvoir explorer l'hypothèse d'un certain lien entre la migration vers les sites d'orpaillage et la migration internationale irrégulière vers l'Europe. L'analyse des intentions des orpailleurs montre qu'en migrant sur le site, la quasi-totalité des travailleurs a comme intention première d'obtenir rapidement de l'argent et de retourner dans leurs localités d'origine afin d'entreprendre d'autres activités telles que le commerce ou l'élevage.

Cependant, une fois sur les sites, les orpailleurs comprennent qu'il est difficile de satisfaire cet objectif. En contact avec les dures réalités de l'extraction minière, ils s'habituent à la logique de l'orpaillage opérant comme un jeu de hasard où les travailleurs misent l'ensemble de leurs revenus pour investir dans les trous et l'extraction. Ils préfèrent ainsi migrer de site en site.

En s'intéressant aux intentions actuelles de migration, on note que 43% des enquêtés ont pour intention de partir, alors que 42% veulent rester sur le site minier (graphique 7). Parmi les orpailleurs souhaitant rester sur leur site aurifère actuel, 78% ont indiqué vouloir rester une saison supplémentaire ou plus, et 22% vouloir s'installer de manière permanente.



Graphique 7: Intentions actuelles des orpailleurs

Pour les orpailleurs désirant partir du site actuel, 88% envisagent de retourner dans leurs localités d'origine. Seulement 4% des migrants désirant partir comptent tenter une migration internationale vers l'Europe, et enfin 4% désirent travailler sur d'autres sites miniers dans région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

■ Ne sais pas ■ Partir ■ Rester

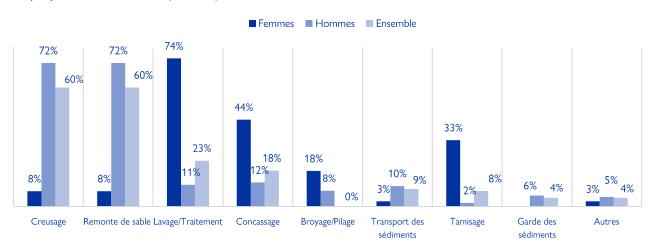
Sur le total des orpailleurs ayant participé à l'enquête, cela signifie donc que 33% ont l'intention de rester au moins une saison supplémentaire sur le site d'orpaillage d'actuel, et que 39% du total des orpailleurs enquêtés ont pour intention de rentrer chez eux au sein de leurs provinces d'origine. Ces données montrent ainsi qu'il n'est pas possible de prouver un lien direct entre la mobilité vers les sites d'orpaillage et la migration irrégulière vers l'Europe dans le cadre des deux sites sélectionnés, puisque les orpailleurs semblent nourrir des projets migratoires différents et majoritairement internes au Burkina Faso.

2. ORGANISATION SOCIALE, MODE DE TRAVAIL ET SYSTÈME DE GOUVERNANCE AU SEIN DES SITES D'ORPAILLAGE

1. LES ACTIVITÉS, LES PÉRIODES DE TRAVAIL ET L'ORGANISATION DES TRAVAILLEURS

LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES SUR LE SITE D'OR

L'orpaillage englobe plusieurs types d'activités complémentaires. Les principales activités menées sur les sites sont le creusage, la remonte du sable, le lavage, le broyage/pilage et le tamisage. Les activités sont reparties en fonction du sexe. Les hommes sont plus impliqués dans le creusage (72%), ainsi que la remonte du sable ou des pierres (72%). Quant aux femmes, elles interviennent principalement dans le lavage (74%), le concassage des pierres (44%) et le tamisage (33%). Sur le site de Galgouli qui fonctionne à plein régime, quelques orpailleurs sont engagés dans des activités de dynamitage (explosion des roches).



Graphique 8 : Activités menées par les orpailleurs en fonction du sexe³⁰

La quasi-totalité (96%) des orpailleurs a déclaré n'avoir jamais bénéficié de formation pour les métiers qu'ils exercent. Ainsi, l'apprentissage des métiers d'orpaillage s'effectue au moment de l'arrivée sur le site.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL AU NIVEAU DU TROU D'EXPLOITATION

Les activités dans les sites d'orpaillage se déroulent de jour comme de nuit et fonctionnent sur l'ensemble de la journée. En général, les propriétaires de trous disposent de plusieurs équipes qui se relaient. L'équipe de jour débute tôt le matin (vers sept ou huit heures), et termine aux environs de 18 heures, et celle de la nuit reprend jusqu'au petit matin. En général, des dizaines d'orpailleurs sont embauchés par un propriétaire de trou et exploitent ensemble le même trou.

³⁰ La question des occupations sur le site d'orpaillage était une question à choix multiples. Les orpailleurs et orpailleuses avaient donc la possibilité de lister plusieurs activités effectuées sur le site aurifère depuis leur arrivée. Ainsi, le total des réponses données n'est pas égal à 100%.

Les orpailleurs ne bénéficient pas de jours de congés. Le seul jour de repos est la matinée du vendredi et le repos de l'après-midi juste après la prière musulmane de 13 heures. La seule période pendant laquelle les orpailleurs ont moins de travail correspond à la saison pluvieuse. Durant cette période (entre juin et septembre), les sites d'orpaillage sont officiellement fermés sur toute l'étendue du territoire à cause de l'augmentation des risques d'accidents (éboulements, chutes, noyades à l'intérieur des trous, etc.). Certains orpailleurs rentrent alors chez eux, d'autres restent pour mener quelques petites activités telles que le lavage des résidus ou le concassage des minerais.

Chaque équipe a son chef de personnel et le travail est organisé de telle sorte que chacun connaît parfaitement le rôle qu'il lui est assigné dans la chaîne de travail. Les entretiens avec les responsables de sites, les chefs de trous et les orpailleurs employés indiquent que les relations entre tous les acteurs de la chaîne de travail sont fondées sur la confiance mutuelle.

Sur le plan technique, les orpailleurs connaissent souvent des accidents liés aux chutes dans les trous entraînant des blessures, des foulures ou encore des fractures. Il existe d'autres types de problèmes liés aux erreurs dans la mise en place du système de dynamitage qui peut entraîner la mort. Des pannes techniques surviennent parfois pour les machines utilisées pour pomper l'oxygène dans les trous ou pour aspirer l'eau qui sort de la nappe phréatique.

Les orpailleurs sont solidaires et s'organisent toujours entre eux pour répondre aux problèmes. En cas de conflit entre des individus sur le site, les travailleurs font appel aux chefs de trous ou aux responsables de site. Les orpailleurs ne font recours aux structures formelles de protection que lorsque les mécanismes endogènes ou communautaires ont échoué.

2. UNE LOGIQUE ÉCONOMIQUE ATYPIQUE, LA PRISE DE RISQUES SUR LES SITES D'ORPAILLAGE

Dans l'activité d'orpaillage, il n'existe que des contrats verbaux entre les chefs de trous et il n'y a pas de salaire fixe. Le salaire correspond à la répartition des pierres ou du sable obtenu entre chaque membre de l'équipe. Chacun s'engage dans une activité aléatoire avec l'espoir d'y tirer un maximum de profit. Le chef de trou sollicite des prêts en fonction de ses capacités à rembourser pour acquérir de l'espace à creuser, acheter les outils de travail (pioches, pics, burins, marteaux, explosifs, et souvent des engins comme des motopompes pour aspirer l'eau des trous). Il embauche des travailleurs pour toute la chaîne de l'exploitation (creusage, dynamitage, transport du minerai, broyage, lavage, etc.).

Les orpailleurs prennent beaucoup de risques et fonctionnent comme dans un jeu de hasard ; ils sont prêts à gagner autant qu'à perdre. Ils fonctionnent sur la base de la confiance mutuelle et de la solidarité. Un orpailleur peut contracter un prêt de 10 millions de francs FCA auprès d'un acheteur d'or sans aucune garantie de gains futurs. Malheureusement, compte tenu du fait que l'activité est aléatoire, les orpailleurs investissent souvent à perte et ne sont pas toujours en mesure de rembourser les prêts contractés. Selon Grätz (2003), le système de répartition des risques est commun à presque tous les sites aurifères d'Afrique occidentale. Il s'agit d'un contrat social correspondant à ce qui est considéré comme un « échange équitable » : le propriétaire de trou doit subvenir aux besoins de ses travailleurs quelle que soit l'importance du rendement. En général, un orpailleur d'une équipe de travailleurs reçoit également une part même s'il est absent pour cause de maladie ou pour une affaire familiale,

tandis que sa part peut être réduite s'il est jugé paresseux ou est en retard au travail. Il s'agit là d'une économie morale structurant les règles et les modes d'organisation dans beaucoup d'équipes minières (Grätz, 2003).

LE SITE D'ORPAILLAGE COMME LIEU DE CONFLITS ET DE DISCRIMINATIONS

Les entretiens qualitatifs montrent qu'il existe souvent des tensions ou conflits entre les orpailleurs suite aux vols de minerais ou de pierres concassées, l'empiètement sur le trou ou espace d'autrui ou des paiements qui ne respectent les contrats. En effet, la compétition des ressources est synonyme de tensions. En général, les premiers recours en cas de conflits sont les mécanismes endogènes où communautaires (responsables de sites, de trous ou chefs traditionnels).

L'analyse révèle que les orpailleurs de nationalité étrangère n'ont pas les mêmes chances d'accès aux trous que les nationaux. Il existerait donc certaines pratiques de discrimination des travailleurs de nationalité étrangères sur les sites. Cette situation pourrait s'expliquer par le manque de facilité d'accès aux prêts auprès des acheteurs d'or pour investir dans les trous. Cette position est confortée par le fait qu'il était difficile de rencontrer les orpailleurs de nationalité étrangère sur les deux sites.

3. GENRE ET EXPLOITATION DE L'OR : DES FEMMES ORPAILLEUSES EN QUÊTE D'AUTONOMIE

L'ORPAILLAGE COMME MOYEN D'AUTONOMISATION POUR LES FEMMES

« Moi j'ai entendu dans mon entourage parler de l'existence du site d'orpaillage qui se trouverait à Bobo. Dans la quête du mieux-être, j'ai pris mes enfants avec moi en direction pour Bobo Dioulasso. Arrivée sur place, j'ai demandé aux passants de m'indiquer le lieu où se trouvait le site de Kampti. Ils se moquèrent de moi en disant qu'il me restait un long trajet à parcourir car je n'étais pas dans la bonne direction. Comme je n'avais plus d'argent, j'ai dû vendre mes trois marmites afin d'obtenir de l'argent pour la suite de mon voyage.

Extraits du groupe de discussion avec les femmes orpailleuses du site de Kampti, région Sud-Ouest.

Chez les populations Lobi au Sud-Ouest du Burkina Faso, territoire situé entre le Ghana et la Côte d'Ivoire, le travail de l'or était historiquement réservé uniquement aux femmes des communautés³¹. La culture Lobi se distingue en effet des autres groupes ethniques pour la place importante donnée aux femmes au sein de la société. Dans la région, travailler l'or en tant qu'homme était alors mal considéré et plutôt perçu comme un symbole de malchance.

Les changements économiques et environnementaux, notamment liés aux sécheresses des années 1980 qui ont touché le pays ont modifié l'équilibre économique des ménages et ont petit à petit entraîné les populations Mossis, provenant du Plateau Central du pays à migrer et à s'installer en territoire Lobi pour la recherche de l'or. Ceci a

³¹ « L'or du pays lobi », https://www.jeuneafrique.com/216968/archives-thematique/l-or-du-pays-lobi/

modifié dans le même temps les normes et règles culturelles en introduisant le travail de l'or pour les hommes³². Ainsi, il est intéressant d'observer que considéré strictement féminin par les communautés Lobi, l'orpaillage dans la région de Kampti s'est petit à petit ouvert aux hommes tout en excluant cette fois ci les femmes de certaines activités, et en devenant de plus en plus discriminant envers ces dernières.

En effet, de nos jours, sur la majorité des sites d'orpaillages artisanaux ou semi-mécanisés, au Burkina Faso mais aussi dans d'autres sites en Afrique de l'Ouest, il est formellement interdit aux femmes de travailler directement dans les trous ou les galeries d'extraction. Comme montré précédemment au sous-chapitre 2.1 (les activités sur les sites d'orpaillage) et au graphique 8, les femmes sont majoritairement en charge du lavage (74%), du concassage des roches et gravats extraits (44 %), du broyage (18%), du transport et du tamisage (33%), qui sont en fait les emplois les moins rémunérés de l'exploitation minière à petite échelle³³.

De récentes recherches du groupe *Croissance de l'Economie* et débouchés économiques des femmes (CEDEF)³⁴ réalisées auprès de femmes d'exploitation minières traditionnelles en Afrique Centrale et de l'Est ont en effet mis en lumière les obstacles « sexospécifiques » liés aux valeurs et normes patriarcales en jeu au sein des sites d'orpaillage³⁵. L'équipe de chercheurs a en effet mis en exergue l'existence de tabous et de règles qui limitent considérablement l'activité des femmes sur un site.

En dépit de ces obstacles structurels, les résultats qualitatifs extraits des groupes de discussions avec des femmes orpailleuses du site de Galgouli ont témoigné d'une dynamique intéressante d'autonomisation et de transformation de leur rôle au sein du ménage, à la fois bénéfique pour les familles elles-mêmes ainsi que pour la collectivité. Lors des discussions de groupe, plusieurs femmes affirment en effet avoir décidé et organisé leur voyage seules, suite à la mort d'un conjoint, d'une rupture ou encore de conflits conjugaux. Ces évènements ne sont pas les seuls facteurs explicatifs de la migration interne des femmes, mais conjugués à la crise de l'emploi, la baisse des revenus agricoles, et à l'instabilité économique, ils semblent être déclencheurs dans certains cas. Face à des difficultés économiques croissantes, l'orpaillage, même s'il signifie un déracinement de la famille à plusieurs centaines de kilomètres pour s'installer dans des contextes linguistiques et culturels différents, apparait comme la solution la plus accessible pour ces femmes, veuves ou mères de famille, en recherche d'indépendance et de stabilité économique. Nous avons vu précédemment que près de 74% (tableau 6) des femmes enquêtées individuellement n'ont aucune formation professionnelle, ce qui rend les activités sur les sites d'orpaillage d'autant plus attrayantes car elles ne nécessitent aucune formation préalable. Certaines femmes ont des contacts sur les sites, ce qui facilite leur mobilité pour certaines.

³² Michele Cros et Quentin Mégret décrivent dans leur article de recherche « 'Les craquants'. Ethnographie d'une exhibition des billets de l'or en pays Lobi burkinabè » la création d'un tout premier site d'or par un migrant Mossi a Mamena, village Lobi proche du chef-lieu de département de Kampti. Ils décrivent la rencontre avec les autochtones Lobi qui finalement acceptent l'extraction de l'or par les étrangers, marquant le début du « boom aurifère » au Burkina Faso dans la région du Sud-Ouest,

http://www.cargo.canthel.fr/wp-content/uploads/2017/04/crosmegretcargo5.pdf.

³³ « Favoriser l'autonomisation des femmes dans l'exploitation minière artisanale et à petite échelle en Afrique centrale et en Afrique de l'Est », https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/bitstream/handle/10625/56531/idl-56531.pdf

³⁴ Croissance de l'économie et débouchés économiques des femmes (CEDEF) est un partenariat entre le département du développement international du Royaume-Uni, la fondation Hewlett et le centre de recherches pour le développement international.

³⁵ « Favoriser l'autonomisation des femmes dans l'exploitation minière artisanale et à petit échelle en Afrique centrale et en Afrique de l'Est », https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/bitstream/handle/10625/56531/idl-56531.pdf

« L'orpaillage a modifié ma situation économique car avant cela, je n'avais pas d'activité procurant des revenus. Mais avec l'orpaillage, j'ai au moins un emploi me permettant d'avoir de quoi manger. L'orpaillage nous a toutes permis d'évoluer dans la vie sur le plan économique et social. Tout ce qu'on ne pouvait pas réaliser avant, nous le réalisons maintenant sans problème. Mais l'être humain est généralement insatiable ».

Extrait du groupe de discussion avec les femmes orpailleuses du comptoir du site d'orpaillage Warwéogo, région du Centre-Est.

Les témoignages précédents montrent donc bien que l'orpaillage permet aux femmes de différentes régions rurales de redéfinir leur rôle au sein du ménage et de contribuer différemment aux dépenses de la famille, aux frais de scolarité, aux biens alimentaires ou aux frais d'entretien du foyer. A long terme cela leur permet ainsi de **redéfinir** leur statut social au sein des communautés d'orpailleurs. Malgré des conditions de vie difficiles sur les sites pour ses habitantes, les femmes voient dans l'orpaillage la possibilité d'un gain plus important que les autres activités économiques qui leur sont normalement attribuées, et la possibilité de s'organiser sans dépendre forcément des hommes.

UN MODE DE RÉMUNERATION PRÉCAIRE ET DIFFÉRENT DES HOMMES

La question de la rémunération est relativement difficile à appréhender et diffère beaucoup d'une région à une autre. En s'entretenant avec les responsables des sites et les chefs de site à Kampti et à Bittou, il ressort que les autorités responsables considèrent la répartition des gains entre femmes et hommes comme égalitaire, puisque les femmes feraient un travail moins « physique », il serait logique qu'elles gagnent moins d'argent. Cependant, les résultats des groupes de discussions avec les femmes orpailleuses nous permettent de nuancer ces affirmations et semblent montrer qu'elles sont exclues des mécanismes de répartition des gains au niveau du trou, minutieusement organisés entre les hommes³⁶. En effet, toutes les étapes d'exploitation du précieux métal répondent à des règles très strictes. Si entre un tiers et 50% des gains revient directement au propriétaire du trou, le reste des gains se répartira entre les différentes personnes travaillant ensemble au niveau du trou, c'est-à-dire entre celui qui par exemple financera la corde, le seau, le matériel, ou encore celui en charge de la boisson ou des différents repas³⁷.

« Non, nous n'avons pas de salaire mensuel. Ce sont plutôt les résidus qui se détachent des graviers contenant probablement de l'or lors de l'opération de lavage qui nous appartiennent. Si tu as l'argent, tu peux acheter le gravillon concassé pour le laver et extraire l'or. Ce qui en sortira t'appartiendra. Nous contractons souvent des petits prêts de 20 000 CFA à 30 000 CFA auprès des acheteurs d'or. Ce qui nous permet parfois d'acheter quelques pierres concassées. »

Extrait du groupe de discussion avec les femmes orpailleuses du site de Kampti, région Sud-Ouest.

³⁶ Tilo GRÄTZ (2004) dans son article « Les *frontières de l'orpaillage en Afrique occidentale* » décrit également les systèmes de répartition des gains au sein des trois sites différents observes lors de sa recherche (Mali, Burkina Faso et Bénin), https://www.cairn.info/revue-autrepart-2004-2-page-135.htm

³⁷ Même si le fonctionnement, le système de gouvernance et la répartition des gains sont plutôt similaires entre les différents sites d'orpaillage artisanaux, des différences importantes peuvent aussi exister entre ces derniers, notamment entre les régions d'un même pays, en fonction des dynamiques culturelles, historiques et des situations sécuritaires propres à chaque lieu. Les résultats décrits n'ont pas la prétention d'être entièrement représentatifs de l'ensemble des sites d'orpaillage au Burkina Faso mais décrivent les situations observées au sein des deux sites sélectionnés.

Dès lors, il apparait que la « force physique » n'est pas le seul facteur déterminant pour le salaire de l'homme, puisque certains hommes n'interviennent pas directement au niveau des trous. Les femmes en revanche ne semblent pas être représentées dans ce schéma de répartition, elles sont aussi reléguées aux positions les moins rémunératrices et doivent donc trouver d'autres stratégies afin d'être certaine d'assurer leurs revenus. Comme le montrent les témoignages, elles dépendent des résidus trouvés, ou doivent négocier des prêts pour acheter des gravats ou des roches.

L'EXCLUSION DES FEMMES DES SYSTÈMES DE POUVOIR ET DE GOUVERNANCE

Les femmes sont généralement exclues des systèmes de gouvernance et de représentation sur les sites : la sécurité, la supervision et la prise de décision étant strictement réservées aux hommes, chefs de site et propriétaires de trous. La propriété des trous est également presque toujours réservée aux hommes et est aussi gage de revenus plus importants. Nous observons donc que les inégalités d'accès à l'emploi sur les sites miniers ont pour conséquence une inégalité de revenus importante entre les hommes et femmes travaillant dans l'orpaillage.

« Dans cette région, il n'y a pas vraiment d'emplois pour nous les femmes. Il n'y a que la pauvreté. Le travail sur le site d'orpaillage n'est pas du tout facile, mais il vaut mieux avoir 750 FCFA par jour que ne rien avoir du tout. Nous menons donc ces activités pour des raisons économiques. »

Extrait du groupe de discussion avec les femmes orpailleuses du site de Warwéogo, région du Centre-Est.

Les femmes sur les sites d'orpaillage subissent aussi la problématique de la « double charge de travail »³⁸, puisqu'on attend d'elles qu'elles gèrent entièrement les tâches ménagères, la préparation des repas et l'éducation des enfants. Leur temps libre pour le travail est donc beaucoup plus limité par rapport aux hommes, qui peuvent en revanche se consacrer entièrement à la recherche de l'or. Compte tenu de ces dynamiques, les intérêts des femmes ne sont pas entièrement représentés dans le mode de fonctionnement actuel des sites d'orpaillage.

Récemment, l'association des femmes du secteur minier au Burkina Faso (AFEMIB) a demandé une meilleure prise en considération de la situation des femmes travaillant dans le secteur minier, à la fois pour les grandes exploitations minières mais également pour les sites d'orpaillage artisanaux. Petit à petit, le gouvernement burkinabè semble faire apparaître cette problématique à l'ordre du jour³⁹et se propose d'établir de nouveaux cadres de protection. En reconnaissance de la participation importante des femmes dans les activités aurifères, cette prise de parole pourrait en effet leur permettre dans un avenir proche de pouvoir être plus facilement détentrice de permis d'exploitation légaux, au même titre que les hommes⁴⁰.

37

 $^{^{38}}$ « Favoriser l'autonomisation des femmes dans l'exploitation minière artisanale et à petite échelle en Afrique Centrale et en Afrique de l'Est », https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/bitstream/handle/10625/56531/idl-56531.pdf

³⁹ « Au Burkina Faso l'orpaillage s'organise » Yaya Boudani, janvier 2019 http://www.rfi.fr/emission/20190108-burkina-faso-orpaillage-s-organise

⁴⁰Article: https://lefaso.net/spip.php?article88794

3. RISQUES ET SYSTÈMES DE PROTECTION SUR ET AUTOUR DES SITES D'ORPAILLAGE

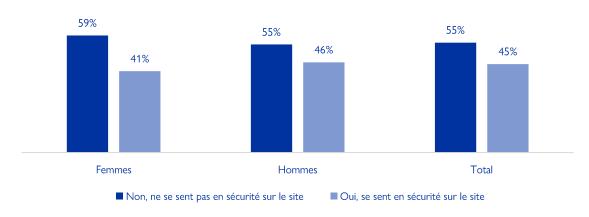
1. RECHERCHER L'OR AU PÉRIL DE SA VIE, LES RISQUES LIÉS À L'ORPAILLAGE

Les conditions de vie sur les sites d'orpaillages sont particulièrement difficiles et précaires. Les orpailleurs sont exposés à de nombreux risques et dangers (poussières, accidents et chutes dans les trous, éboulements), ainsi qu'à des maladies notamment à cause des comportements sexuels à risques (partenaires sexuels multiples ou rapports sexuels non protégés). On note également la forte consommation d'alcool frelaté, de médicaments prohibés et d'excitants pour affronter les dangers et risques dans les trous d'exploitation.

Les entretiens révèlent que les orpailleurs sont confrontés à des problèmes d'alimentation insuffisante, au manque d'eau potable, et à l'insuffisance de services de soins et de protection. La majorité des orpailleurs dorment dans le site sous les hangars ou à ciel ouvert non loin des trous d'exploitation (leurs lieux de travail).

APPRÉCIATION DE LA SITUATION SÉCURITAIRE PAR LES ORPAILLEURS

En prenant en compte l'appréciation la sécurité au sein de site d'orpaillage, on note que plus de moitié des enquêtés (55%), femmes (59%) comme hommes (55%) ne sent pas en sécurité (graphique 10).

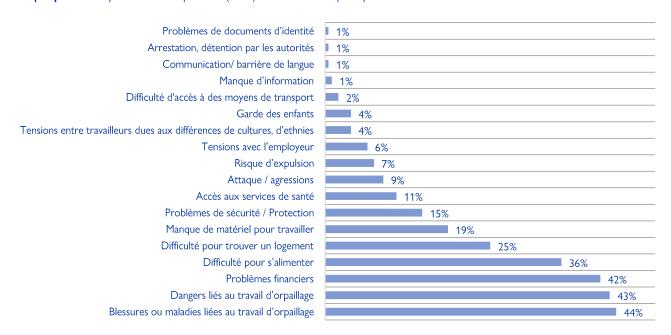


Graphique 9 : Appréciation de la sécurité sur le site

Les orpailleurs justifient cette absence de sécurité par les dangers liés au travail d'orpaillage (50%); les risques de vol (27%), les attaques/agressions physiques (26%) et les menaces d'expulsion (5%). À la question de savoir si les orpailleurs peuvent entrer en contact avec les forces de l'ordre ou toute autre instance de protection en cas de problème, 77% ont répondu par l'affirmative. Cependant, dans la pratique, peu de personnes ont recours à ces services formels de protection - elles n'y font bien souvent recours qu'en dernier ressort.

La première difficulté mentionnée par les orpailleurs est surtout liée aux blessures et aux maladies (44%), suivie des dangers liés au travail de l'orpaillage (43%), des problèmes financiers et de la pauvreté (42%). Certains orpailleurs ont déclaré être confrontés à des incendies provoqués par des bandits dans l'intention de procéder à des vols.

Graphique 10 : Répartition des orpailleurs (en %) en fonction des principales difficultés rencontrées sur le site⁴¹



L'UTILISATION EXCESSIVE DES PRODUITS CHIMIQUES

Le travail sur le site d'orpaillage exige souvent l'utilisation de certains produits et outils dangereux. En effet, les enquêtes montrent que 64% des femmes et 63% des hommes utilisent des produits chimiques dans les différentes activités liées à l'orpaillage. Il s'agit du mercure (92% des orpailleurs), du cyanure (13%) et d'autres produits tels que les explosifs pour dynamiter les roches et du savon en poudre pour le lavage. On note que toutes les femmes (100%) et 89% des hommes ont affirmé utiliser le mercure, tandis que 4% des femmes et 15% des hommes utilisent le cyanure. On note également que 8% des femmes utilisent du savon en poudre pour le lavage tandis que 16% des hommes utilisent des explosifs.

Au regard de la dangerosité des produits utilisés pour le traitement de l'or, l'utilisation des équipements de protection s'avère nécessaire. Les résultats révèlent que seulement 19% des hommes et 5% des femmes ont affirmé utiliser des équipements de protection (tableau 13). Ces équipements de protection sont composés de gants, de combinaison de protection, de masques pour le visage, de pantalon de protection et de chaussures de sécurité.

Tableau 12 : Répartition des enquêtés selon l'utilisation des équipements de protection

Utilisez-vous des équipements de protection pendant vos activités sur le site ?	Femmes (%)	Hommes (%)	Ensemble (%)
Non	95%	81%	84%
Oui	5%	19%	16%
Total	100%	100%	100%

La majorité des orpailleurs est donc exposée à des dangers constants pendant l'extraction du minerai. Face à ces dangers, certains sont obligés de consommés des excitants, de l'alcool frelaté ou parfois de la drogue pour pouvoir résister aux conditions difficiles du travail souterrain.

39

⁴¹ Cette question étant à choix multiple, la somme des réponses n'est pas égale à 100%.

LES PROBLÈMES DE SANTÉ ET LES ACCIDENTS LIÉS À L'ACTIVITÉ DE L'ORPAILLAGE

Dans l'ensemble, 38% des orpailleurs dont 41% des hommes et 23% des femmes ont déjà eu des accidents de travail sur les sites. Il peut s'agir de blessures aux mains ou aux pieds dues à des chutes ou des incidents pendant le concassage des pierres.

Tableau 13: Ampleur des accidents sur les sites d'orpaillage

Avez-vous eu des accidents du travail depuis votre arrivée ?	Femme (%)	Homme (%)	Ensemble (%)
Non	77%	59%	62%
Oui	23%	41%	38%
Total	100%	100%	100%

La majorité des enquêteurs (74% des femmes et 63% des hommes) a déjà eu des problèmes de santé sur les sites. Il s'agit de maux de dos (51%), de la fièvre typhoïde (50%) ou de maladies respiratoires : toux, bronchites, angines (46%). À la question de savoir si ces maladies peuvent être dues aux produits chimiques utilisés, seulement 9 % ont répondu par l'affirmative. Toutefois, il faut souligner que les maux de dos et les maladies respiratoires peuvent être liés à l'ampleur du travail sur les sites et à l'exposition à la poussière. Cela signifie que les orpailleurs ignorent ou négligent leur exposition à des maladies graves telles que la silicose (maladie pulmonaire grave, provoquée par l'inhalation de poussières de silice dans les mines ou les carrières).

Tableau 14 : Problèmes de santé rencontrés par les orpailleurs

Avez-vous rencontré des problèmes de sante depuis votre arrivée sur le site ?	Femmes (%)	Hommes (%)	Ensemble (%)
Maux de dos	55%	50%	51%
Fièvre typhoïde	66%	46%	50%
Maladies respiratoires (Toux, bronchites, angines, pneumonies)	35%	49%	46%
Choléra	35%	47%	44%
Troubles de la vision (mal des yeux)	10%	33%	28%
Maux de tête	24%	15%	17%
Paludisme	7%	1%	2%
Douleurs musculaires	0%	3%	2%
Fatigue importante	3%	0%	1%

Concernant l'accès aux soins, 60% des enquêtés, dont 74% des femmes et 56% des hommes, ont affirmé avoir eu accès à des services de santé pour être traités suite à leurs blessures. Les entretiens avec les orpailleurs indiquent qu'ils n'ont pas facilement accès aux services de santé qui sont parfois éloignés (environ cinq kilomètres). Ainsi, ils préfèrent commencer leurs soins par l'automédication en achetant des médicaments dans la rue auprès de vendeurs ambulants. Ils ne vont au centre de santé que lorsque leur état s'aggrave.

L'EXISTENCE D'ABUS ET L'ACCÈS LIMITÉ AUX SERVICES DE PROTECTION SUR LES SITES

L'enquête quantitative montre que seulement 12% des orpailleurs, soit 13% des femmes et 12% des hommes, ont affirmé avoir été victimes de différentes formes d'abus. Parmi ces abus, on observe l'exploitation économique (8%), c'est-à-dire le refus par des employeurs de rémunérer le travailleur comme prévu, ainsi que les vols de biens personnels (3%).

Les entretiens qualitatifs montrent que ces violences et abus sont généralement sous-estimés car les travailleurs ne donnent de l'importance à ces actes que lorsqu'il s'agit d'une situation grave nécessitant le recours de personnes tierces afin de trouver une solution. Les autorités locales reportent aussi souvent des tensions entre les travailleurs, considérées comme des disputes passagères. Ce genre de conflits émergent en cas de situations d'inégalité ou d'injustice entre les employés eux-mêmes.

2. LA VULNÉRABILITÉ PARTICULIÈRE DES ENFANTS (MINEURS) SUR LES SITES D'ORPAILLAGE

Lors de la présente étude, il a été difficile pour les équipes de recherche de s'entretenir avec les mineurs non accompagnés sur les sites. Les responsables des sites et autres adultes ont en effet nié leur présence sur les sites d'or sélectionnés afin d'éviter d'être dénoncés par la loi concernant l'interdiction du travail des enfants dans les sites d'orpaillage. Selon eux, les enfants présents sur les sites d'orpaillage travaillent avec leurs parents. Ces adultes employant des enfants sont conscients des infractions commises sur les règles liées à la protection de l'enfant.

« Je suis venu sur ce site afin de rejoindre mon frère qui m'a proposé de venir travailler avec lui. C'est ma mère qui m'a donné le transport de la ville de Bagré jusqu'au site de Warwéogo. Je n'avais aucune idée du travail de l'orpaillage et je ne savais pas ce que j'allais faire comme activité. Mais j'étais prêt à faire n'importe quel type de travail car je voulais coûte que coûte gagner de l'argent ».

Extrait du groupe de discussion avec les orpailleurs mineurs du site de Warwéogo, région Centre-Est.

Bien qu'il n'ait pas été possible de fournir des estimations chiffrées, les équipes en charge de la collecte de données ont confirmé la présence de nombreux enfants et mineurs menant des activités sur les sites enquêtés. Les mineurs rencontrés sur les sites sont généralement des enfants non scolarisés ou des enfants précocement déscolarisés. Ces enfants ont affirmé connaitre quelqu'un sur le site minier avant de prendre la décision de migrer. Il peut s'agir soit d'un frère, d'un oncle, d'un ami ou d'une connaissance des parents. La migration de ces mineurs vers le site (transport et argent de poche) est généralement facilitée par leurs parents (père ou mère) qui espèrent que les enfants aillent faire fortune sur les sites d'orpaillage.

Certains travaillent avec leurs parents, tandis que d'autres travaillent avec des personnes qui ne sont pas des proches. Au regard de la loi interdisant la présence des enfants dans les sites d'orpaillage, les adultes affirment qu'il s'agit de leurs propres enfants. Ils exercent ainsi toute sorte d'activités : certains concassent ou pilent les pierres, et

d'autres s'occupent du transport de l'eau ou font cuire le niébé, le haricot ou le riz pour le repas des autres membres de l'équipe qui travaillent directement dans les trous. Ces mineurs employés pour préparer le niébé, le haricot ou le riz sont surnommés les « *Bantaristes* » par les orpailleurs⁴².

Les groupes de discussions avec les travailleuses du sexe travaillant autour de sites aurifères ont montré qu'il existe également des mineures parmi elles. Les entretiens montrent que certains orpailleurs semblent manifester une préférence pour ces jeunes filles mineures, ce qui expliquerait leur présence importante.

3. LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES TRAVAILLEUSES DU SEXE SUR LES SITES D'ORPAILLAGE

La recherche de terrain a également permis de confirmer la présence de travailleuses du sexe de différentes nationalités résidentes dans les « maquis⁴³ » autour des sites d'exploitation. Sur le site de Galgouli (région Sud-Ouest), les travailleuses du sexe rencontrées pendant les groupes de discussion étaient originaires du Nigeria et du Togo. Les autorités du site ont aussi confirmé la présence de femmes burkinabè mais ces dernières ont refusé de participer aux groupes de discussion.

Dans le site de Warwéogo (région Centre-Est), les travailleuses du sexe viennent principalement du Burkina Faso, du Togo et la Côte d'Ivoire. Les discussions ont montré qu'elles n'ont pas migré dans l'intention de travailler dans la prostitution sur les sites d'orpaillage. Souvent elles mettent en avant les conditions économiques et familiales difficiles au sein de leur pays d'origine, ainsi que le fait qu'elles aient plusieurs personnes à leur charge. En tentant de migrer au Burkina Faso, elles nourrissent ainsi l'espoir d'obtenir un emploi décent et bien rémunéré pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles.

Les groupes de discussions avec les travailleuses du sexe au niveau des sites ont permis de mettre en perspective des dynamiques très différentes au niveau des conditions de vie et de travail de ces dernières, différences en partie liées aux nationalités des femmes. En effet, sur le site de Galgouli, les femmes togolaises ayant participé aux discussions ont bien affirmé avoir voyagé librement, souvent seules, et sans facilitateur de voyage jusqu'au site d'or. Elles sont libres et peuvent retourner régulièrement auprès de leur familles et enfants. Elles ont aussi évoqué des projets très clairs pour leurs futurs, ne dépendent pas d'une tierce personne, et semblent s'organiser de manière beaucoup plus indépendante. Les discussions ont montré aussi que leur parole est plus libérée, elles ne craignent pas de s'exprimer ou d'évoquer leurs difficultés quotidiennes. Elles sont aussi plus âgées, dans le groupe de discussion les âges allaient de 30 à 55 ans. Une différence importante par rapport aux femmes nigérianes rencontrées autour du même site d'orpaillage par exemple, est qu'elles ne semblent pas solliciter l'aide des services de protection de l'Etat, et n'ont pas besoin d'aide pour retourner dans leur pays. La connaissance de la langue française leur donne aussi un certain avantage puisqu'elles sont plus à même s'exprimer ou de se rapprocher des communautés hôtes.

_

⁴² Bantare est un mot peulh qui désigne l'alphabétisation en langues locales. Ces enfants sont donc dans une phase d'initiation à l'orpaillage. Ces étapes préparent les enfants à devenir des orpailleurs à part entière une fois adulte.

⁴³ Dans le langage courant sur les sites d'or, les « maquis » désignent les zones où habitent et travaillent les travailleuses du sexe, qui sont généralement éloignées des autres habitations.

Les femmes nigérianes semblent elles en effet être victimes de violations de droits humains, et certaines décrivent des conditions de vie très proches des victimes de traite et des cas d'exploitation sexuelle, comme il a été observé dans les différents pays de l'étude⁴⁴. Certaines femmes semblent être les victimes des réseaux de proxénètes opérant hors des frontières du pays et leur promettant un emploi décent au Burkina Faso. Il existe en effet des réseaux clandestins de proxénètes faisant venir des jeunes filles en provenance de pays étrangers comme le Nigéria pour confisquer leurs documents d'identité (pièces d'identité, passeports ou autres documents) et les obliger à se prostituer. Pour ce genre de cas, les services locaux de l'action sociale sont souvent sollicités afin de faciliter le retour de ces femmes dans leurs pays respectifs. Le chef de service de l'action sociale de la commune Kampti a signalé plus de 300 cas de retour de Nigérianes durant les six derniers mois précédant la présente enquête⁴⁵.

Cela confirme les résultats des recherches précédentes et articles écrits sur le sujet, notamment par l'organisation *Human Rights Watch*⁴⁶. Les femmes nigérianes forment le groupe majoritaire autour du site d'orpaillage de Galgouli. Elles ont affirmé vivre et habiter seulement entre elles (plusieurs femmes ne parlent pas le français), ce qui accroît aussi leur vulnérabilité et leur isolement. Pendant les groupes de discussions effectués, il était clair qu'elles ne pouvaient pas s'exprimer librement⁴⁷. Cela semble correspondre aux situations décrites par les femmes sous l'influence de sorts vaudous réalisés au pays d'origine⁴⁸ : ces jeunes femmes vivent donc en permanence sous la menace d'être punies, ainsi que leurs familles, si elles dévoilent la vérité sur leurs conditions de vie ou de travail, ou si elles révèlent l'identité des personnes responsables de leurs situations.

Quel que soit la nationalité déclarée ou l'âge, les travailleuses du sexe font toutes face à des menaces d'ordre sécuritaire. Toutes ont en effet témoigné des mêmes craintes au niveau de leur sureté sur le site d'orpaillage. La crainte d'abus physiques de la part des clients orpailleurs, qui les menacent souvent de mettre feu à leurs abris en cas de refus, ou les coups physiques sont malheureusement monnaie courante. Les femmes ont reporté dans tous les groupes de discussions ne pas pouvoir dormir tranquillement et être constamment anxieuses. Cette même crainte est d'ailleurs retrouvée par les femmes orpailleuses, montrant que quel que soit finalement l'activité exercée par les femmes, le fait même d'être femme sur un site d'orpaillage les expose à des risques différents de ceux des hommes. Actuellement, aucune structure ou mécanisme de protection ne semble pouvoir répondre aux craintes vécues par les travailleuses du sexe.

-

⁴⁴ Dans le cadre de cette étude sous-régionale, des groupes de discussion avec les travailleuses du sexe sur les sites d'orpaillage au Burkina Faso, au Mali, au Sénégal et en Guinée ont révélé des tendances similaires et des cas potentiels de violations des droits humains. Même si certaines femmes ne s'expriment pas facilement sur leurs conditions de vie et de travail (et sur leur voyage en direction du site d'or), cette peur de parler et d'incriminer les personnes responsables des trafics peut être considérée comme un indice supplémentaire signalant leur situation de vulnérabilité face à la traite des personnes et à l'exploitation sexuelle.

⁴⁵ Entretien de l'OIM avec un représentant du service de l'action sociale a Kampti.

⁴⁶ https://www.hrw.org/report/2019/08/27/you-pray-death/trafficking-women-and-girls-nigeria

 $^{^{\}rm 47}$ Groupes de discussion avec les travailleuses du sexe sur le site de Galgouli.

⁴⁸ Plusieurs écrits ont récemment documenté le rôle joué par les sorts et la magie vaudou dans certains états au Nigeria (notamment dans l'état de l'Edo) dans les parcours migratoires des femmes et le développement de réseaux de trafic de femmes victimes d'exploitation sexuelle. Voir notamment l'article « *Prostituées nigérianes victimes du juju* », novembre 2018 https://www.monde-diplomatique.fr/2018/11/harel/59215, ou encore « Sexe, juju et migrations. Regard anthropologique sur les processus migratoires de femmes africaines en France », Françoise Guillemaut, 2008, https://journals.openedition.org/rsa/404

4. LES IMPACTS DES ACTIVITÉS AURIFÈRES : LE BOOM ÉCONOMIQUE À QUEL PRIX ?

1. LES IMPACTS POSITIFS DE L'ORPAILLAGE AU NIVEAU INDIVIDUEL ET COMMUNAUTAIRE

L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES TRAVAILLEURS

La plupart des travailleurs orpailleurs (80%) déclarent que leurs conditions de vie se sont améliorées depuis qu'ils ont débuté leurs activités dans l'orpaillage. Les orpailleurs sont généralement conscients des risques encourus, mais l'orpaillage est selon eux la seule activité leur permettant de générer d'importants revenus dans un temps limité. Les données montrent que la grande majorité des enquêtés apprécient l'évolution de leur situation économique depuis leur arrivée sur le site. Les orpailleurs justifient cette appréciation par le fait qu'ils ont actuellement la possibilité d'aider leur famille, ils acquièrent de nouveaux biens pour le ménage, ils ont de meilleures perspectives d'avenir et ont accès à de nouveaux services.

Tableau 15 : Appréciation des orpailleurs de leur situation économique actuelle

Est-ce que votre condition/situation de vie actuelle s'est améliorée depuis votre arrivée sur le site ?	Femme (%)	Homme (%)	Ensemble (%)
Non	23%	19%	20%
Oui	77%	81%	80%
Total	100%	100%	100%

De plus, 42% des personnes enquêtées ont aussi signalé que les revenus obtenus de l'orpaillage sont suffisants pour répondre à leurs besoins ainsi qu'à ceux de leur famille. Il existe cependant un écart important entre les femmes et les hommes puisque seulement 35% des hommes estiment que leurs revenus sont suffisants contre 72% des femmes. Cette différence pourrait être expliquée par le fait que les hommes soient généralement les chefs de famille étendues, et doivent non seulement répondre aux besoins de leur famille sur place, mais dans certains cas soutenir aussi les personnes restées vivre au sein des communautés d'origine. Il est possible que les gains attendus par les hommes et par les femmes soient différents, dès lors l'appréciation de la suffisance des revenus sera également distincte.

Tableau 16 : Appréciation des revenus des orpailleurs par rapport à leurs besoins

Ce salaire est-il suffisant pour répondre à vos besoins et à ceux de votre famille ?	Femmes (%)	Hommes (%)	Ensemble (%)
Non	28%	65%	58%
Oui	72%	35%	42%
Total	100%	100%	100%

Les revenus issus de l'orpaillage permettent aux orpailleurs de s'occuper de leurs familles sur le site d'or (alimentation, habillement, santé, éducation etc.), et d'envoyer de l'argent pour soutenir les parents restés au village. Les données de l'enquête indiquent que 84% des orpailleurs (67% des femmes et 88% des hommes) parviennent à envoyer de l'argent à leur famille.

Tableau 17 : Répartition des enquêtés par rapport à la capacité à envoyer de l'argent

Est-ce que vous envoyez de l'argent à votre famille ?	Femmes (%)	Hommes (%)	Ensemble (%)
Non	33%	12%	16%
Oui	67%	88%	84%
Total	100%	100%	100%

Le tableau suivant montre que 30% des enquêtés envoient généralement une somme inférieure à 50 000 FCFA et 47% envoient entre 50 000 et 400 000 FCFA. Concernant la fréquence d'envoi, 32% envoient des sommes d'argent mensuelles, et 22% tous les trois mois. De plus, près de 32% des orpailleurs ont répondu ne pas envoyer d'argent de manière fixe puisqu'ils ne peuvent pas prévoir leurs gains à l'avance. Ils ont donc indiqué que leur envoi dépend principalement de leur situation personnelle, des gains réalisés sur le site ou de l'existence de problèmes particuliers au niveau de leur famille.

Tableau 18 : Estimation de la somme d'argent envoyée par les orpailleurs à leur famille

Montant d'argent envoyé à la famille FCFA	BITTOU	KAMPTI	Ensemble
Aucun, pas d'envoi d'argent	15%	17%	16%
Moins de 50,000	39%	21%	30%
Entre 50,000 - 100,000	22%	25%	23%
Entre 100,000 -150,000	9%	11%	10%
Entre 150,000 - 200,000	7%	8%	7%
Entre 300,000 - 400,000	2%	6%	4%
Entre 400,000 -1,000,000	2%	3%	3%
Ne sais pas	1%	2%	2%
Pas de montant fixe/ Selon les revenus	2%	7%	4%
Préfère ne pas répondre	1%	0%	1%
Total	100%	100%	100%

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ D'ACCUEIL

Les entretiens réalisés dans les deux sites montrent que l'orpaillage a aussi permis un développement économique des villages d'accueil, notamment le développement des activités connexes (le commerce d'articles divers et de produits alimentaires, la restauration, le transport de personnes et de marchandises, le système de transfert d'argent par les réseaux de téléphonie mobiles, etc.), et une amélioration des conditions de vie de la communauté. Les autorités locales ont souvent indiqué qu'avant l'exploitation de l'or, les villages d'accueil étaient constitués de quelques maisons en banco avec des toits en paille. Il y avait peu ou pas de commerçants et les populations étaient obligées d'effectuer de longues distances pour acheter des articles de première nécessité. L'orpaillage a permis de corriger ces insuffisances. Dans les zones aurifères, les maisons en béton remplacent petit à petit les maisons en banco, des écoles se créent et des systèmes d'accès à l'eau se mettent en place.

« Les orpailleurs ont vraiment permis un vrai développement de notre village, ici nous avons tout ce qui est nécessaire pour un homme dans sa vie (biens et services, emploi, éducation) grâce aux étrangers. Grâce aux orpailleurs nos jeunes ne chôment plus, nos enfants ont facilement accès à l'école »

Extrait du groupe de discussion avec la communauté d'accueil du site de Galgouli, région du Sud-Ouest.

2. LES IMPACTS NÉGATIFS DES RUÉES VERS L'OR POUR LES COMMUNAUTÉS HÔTES

Parallèlement, l'exploitation artisanale de l'or a engendré des dégradations importantes de l'environnement, dont notamment la déforestation et la pollution des eaux et des sols. Les arbres et arbustes sont constamment coupés et les troncs utilisés quotidiennement pour étayer les galeries. L'ensemble de la végétation autour des zones de creusage est détruit. Les sols sont pollués par le rejet de substances toxiques comme le mercure ou le cyanure. Il en est de même que la nappe phréatique. La détérioration environnementale la plus visible liée à la progression de l'orpaillage concerne la dégradation des sols au détriment de l'agriculture. Il est rare en effet que les orpailleurs prennent le soin de boucher les trous qu'ils ont creusés, rendant ainsi les terres impraticables pour de nombreuses années, et dangereuses à la fois pour les populations locales et le bétail. La présence importante de travailleurs venus d'autres régions du pays ajoute une pression supplémentaire sur les services sociaux de base au sein des communautés hôtes (éducation, santé, eau potable, etc.). Les écoles et les centres de santé rencontrent des difficultés à couvrir les besoins des populations. Il en est de même pour l'eau potable.

L'augmentation de la délinquance juvénile couplée à la consommation de drogue est facilitée sur les sites d'orpaillage. Il est plus facile aux jeunes des villages hôtes de se procurer et de consommer des stupéfiants. Il arrive parfois que ces derniers mettent le feu dans les hangars ou les huttes des villageois pour semer la panique et procéder à des vols. Il apparait également que l'orpaillage est une activité entraînant une recrudescence des comportements à risque, notamment les rapports sexuels sans protection, ce qui accélère donc la propagation de maladies sexuellement transmissibles et entraîne de véritables problèmes sanitaires au niveau communautaire et sociétal.

Enfin, l'attractivité de l'orpaillage contribue à vider les classes scolaires de leurs élèves. En effet, les entretiens avec les informateurs clés montrent que les élèves des localités voisines des sites sont également attirés par l'orpaillage. Ces enfants commencent par fréquenter les sites d'orpaillage de manière occasionnelle, puis de manière régulière, et finissent par abandonner l'école.

« La présence des migrants a favorisé une augmentation de la population et du nombre de malades dans notre CSPS⁴⁹. Or ce CSPS n'a pas assez de personnel. Certains malades sont obligés d'aller jusqu'à Kampti ou à Gaoua pour se faire soigner ».

« Le deuxième point négatif est la présence des délinquants consommant des stupéfiants. Souvent, pour parvenir à voler les biens des travailleurs sur le site, ces jeunes mettent le feu dans les concessions ou les huttes pour semer la panique. »

Extrait du groupe de discussion avec la communauté d'accueil du site de Galgouli, région du Sud-Ouest.

-

⁴⁹ Centre de Santé et de Promotion Sociale

3. RELATION ET INTÉGRATION AVEC LA COMMUNAUTÉ D'ACCUEIL

De manière générale, l'étude a fait état d'une bonne cohésion entre les orpailleurs et la communauté d'accueil. Sur le site de Galgouli dans la région de Kampti, la bonne entente entre les communautés hôtes, en particulier entre les chefs de village et terriens, et les sociétés d'orpailleurs est une condition importante pour la stabilité et le développement économique de la zone. Cette bonne entente s'est renforcée au fur et à mesure que l'extraction aurifère s'est accélérée dans la région Lobi. Ainsi, les responsables de sites, les chefs de trous et les autres travailleurs orpailleurs ont appris à travailler dans leur nouvelle zone d'habitation, et à s'intégrer aux populations d'accueil, même si certaines se sont montrées réticentes face aux premières ruées vers l'or dans les années 2000.

Tableau 19 : Appréciation des relations des orpailleurs avec la communauté d'accueil

Comment qualifieriez-vous votre relation avec la communauté proche de laquelle vous habitez actuellement ?	Femmes (%)	Hommes (%)	Ensemble (%)
Communauté accepte notre présence	90	93	92
Communauté fait ressentir que notre présence n'est pas désirée	7	4	4
Communauté prête à nous aider sur le long terme	0	2	2
Tensions actives avec la communauté accueil	3	1	2
Total	100	100	100
Vous sentez-vous bien intégré(e) dans cette communauté ?			
Ne sais pas	0	1	1
Non	8	5	5
Oui	92	94	94
Total	100	100	100
Participez-vous aux événements de la communauté ?			
Non	13	29	26
Oui	87	71	74
Total	100	100	100

Concernant la participation aux activités communautaires, les trois quarts (74%) des enquêtés affirment y participer, témoignant de nouveau que les populations d'orpailleurs se sont progressivement fondues au sein de leur société d'accueil. Il s'agit des fêtes entre proches ou dans la famille (81%); des événements sociaux tels que les baptêmes, les décès (79%) ou encore des réunions de village (59%).

Dans la région de Kampti, il est important de noter que les relations entre les populations hôtes Lobi et les burkinabè originaires d'autres régions du pays, notamment les Mossis ont été conflictuelles au début du boom aurifère⁵⁰dans les années 2000, puisque l'arrivée des migrants a profondément modifié les équilibres socio-culturels de région, et introduit des bouleversements économiques importants. Petit à petit, les communautés Lobi n'ont pas eu d'autre choix que d'accepter les Mossis sur leur territoire et ont négocié les modalités d'installation des travailleurs étrangers, puis en ont profité pour le développement de leurs propres communautés. Les rapports de nos jours

-

⁵⁰ Michele Cros et Quentin Mégret, « 'Les craquants'. Ethnographie d'une exhibition des billets de l'or en pays lobi burkinabè », 2014.

sont plus pacifiés et témoignent d'une longue relation et de nouvelles unions entre les communautés, notamment entre les familles.

Des dynamiques similaires sont observables pour le site de Warwéogo, où les membres des communautés d'accueil voyaient des « étrangers » occupés de manière incontrôlée leurs terrains pour s'enrichir rapidement. Les populations des villages d'accueil se sont par la suite aussi engagées dans l'exercice de l'orpaillage et les négociations ont permis à ces populations de vivre en paix avec les orpailleurs. Cette stabilité acquise repose aussi fortement sur le respect de l'organisation sociale et des modes de gouvernance en jeu au sein des sociétés d'orpailleurs.

CONCLUSIONS

Les résultats de cette étude ont montré que les migrations vers les sites de Galgouli et Warwéogo sont marquées par une dynamique de migration interne de long-terme où les orpailleurs s'installent seuls ou en famille aux alentours des sites miniers, mais qui n'exclue pas pour autant des arrivées constantes et journalières sur les mêmes zones d'exploitation, témoignant ainsi de l'attractivité persistante du secteur aurifère. Les données recueillies sur les deux sites montrent qu'il est difficile d'établir une corrélation directe entre les migrations en direction des sites d'orpaillage au Burkina Faso et la migration internationale irrégulière vers l'Europe. En effet, parmi la proportion d'orpailleurs désirant quitter le site aurifère (43%), une importante majorité, soit 88%, aimerait retourner sur leur lieu de résidence habituelle à l'intérieur du pays.

Les facteurs expliquant la migration vers les sites miniers sont constants depuis le premier boom aurifère des années 1980, et sont majoritairement liés aux crises répétitives du secteur agricole ayant provoqué l'instabilité économique et la précarisation des ménages ruraux, autrefois dépendants des rendements des terres. Seulement, ces facteurs sont devenus d'autant plus déterminants au cours des dernières années face à la crise économique du pays et aux dégradations environnementales causées par l'exploitation du sous-sol, empêchant ainsi un retour aux activités agricoles, et entraînant les orpailleurs dans un véritable cercle vicieux. Plus d'un tiers des personnes ayant participé à l'enquête ont en effet travaillé sur plus de quatre sites d'or artisanaux différents, montrant qu'autrefois complémentaire, l'orpaillage a pris le rôle d'activité économique à part entière.

Le parcours migratoire vers les sites d'orpaillage peut induire des difficultés de toutes sortes (ignorance sur la destination, vols par des agents de sécurité ou encore difficultés d'hébergement). Une fois arrivés sur les sites d'orpaillage, les orpailleurs, loin des mythes du chercheur d'or à succès, sont aussi exposés aux conditions de vie précaires, aux risques sanitaires, aux contraintes liés à l'extraction de l'or tels que les éboulements, les accidents de travail, l'expositions aux maladies respiratoires, et aux produits dangereux sans protection.

Le site d'orpaillage est aussi un lieu de violence, où les cas d'abus sont souvent reportés, notamment par les femmes orpailleuses et les travailleuses du sexe, vivant et travaillant dans une situation d'insécurité quasi-permanente. De manière générale, les orpailleurs utilisent très peu les structures de protection formelles telles que la police, la gendarmerie ou l'action sociale. Ils préfèrent en effet utiliser les mécanismes endogènes et communautaires. La recherche a ainsi souligné des besoins de protection sur les sites miniers pour les orpailleurs eux-mêmes ainsi que pour les travailleuses du sexe. Les femmes étrangères semblent parfois exclues des mécanismes de protection locaux par manque d'informations ou par peur d'être retournées dans leur pays d'origine. Enfin, une étude plus approfondie sur la question des enfants et des mineurs travaillant sur les sites d'or artisanaux malgré l'interdiction de leur présence sur les sites d'or par la loi permettrait aussi de mieux appréhender l'ensemble des défis liés à la protection des droits des enfants au sein des zones minières.

RECOMMANDATIONS

Face aux éléments développés précédemment, l'équipe en charge de la recherche a formulé les recommandations suivantes :

- Promouvoir une approche régionale et intersectorielle et mettre en place des mécanismes de protection adaptés afin de répondre aux besoins des travailleurs orpailleurs au sein des zones aurifères au Burkina Faso. Il conviendra ainsi de renforcer le soutien aux services de l'action sociale pour une sensibilisation des orpailleurs aux droits des migrants, et soutenir leurs services pour la protection des migrants en difficulté.
- Améliorer l'accès aux structures de santé (dispensaires, postes de santé locaux, cliniques) pour les travailleurs orpailleurs et former un personnel de santé spécialisé dans les problématiques de santé liées aux conditions de vie et de travail des orpailleurs.
- Supporter les autorités régionales et locales pour le développement de structures de santé adéquates, de qualité, et accessibles au sein des zones minières pour les travailleuses du sexe, réduisant ainsi le risque de propagation de maladies sexuellement transmissibles. La mise en place d'unités de santé mobiles pourrait être une solution afin d'accéder à ces zones souvent éloignées des centres urbains.
- Encourager le développement de formations professionnelles pour les jeunes dans les provinces de départ,
 principalement au sein des communautés rurales dans les zones du Centre-Est, du Sud-Est et du Centre
 Nord pour des orpailleurs migrants notamment dans les secteurs de l'élevage et de l'agriculture.
- Soutenir les efforts du gouvernement concernant la réduction de la pauvreté au sein des ménages d'origine des migrants par des activités génératrices de revenus. Ces activités seront destinées aux communautés des zones de forte migration vers les sites d'orpaillage.
- Sensibiliser les orpailleurs migrants sur les dangers liés à l'orpaillage et à la nécessité d'utiliser les équipements de protection.
- Renforcer les services de sécurité et sensibiliser les orpailleurs à leur utilisation.
- Initier un plaidoyer pour le renforcement de la collaboration entre les mécanismes endogènes/communautaires et les structures formelles de protection des migrants sur les sites d'orpaillage.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Articles de presse

- Afrique de l'Ouest : la situation sécuritaire reste très préoccupante malgré des progrès,
 https://news.un.org/fr/story/2018/01/1001222-afrique-de-louest-la-situation-securitaire-reste-tres-preoccupante-malgre-des
- Or: croissance record pour les exploitations burkinabè, Mai 2019,

 https://www.jeuneafrique.com/mag/767774/economie/or-croissance-record-pour-les-exploitations-burkinabe/?fbclid=lwAR08UCZfXfdQA-dWTj2FwuCpl12gGMuTgEZ8O avhEDcRmusLwAuP76Tiig
- Pour tout l'or du Burkina Faso, https://www.liberation.fr/apps/2015/08/orpaillage-burkina/

Publications de l'OIM

- **OIM (2017),** Gestion de la migration et des frontières au Burkina Faso, Organisation internationale pour les migrations (OIM)
- OIM (2017), Migration au Burkina Faso, Profil Migratoire 2016
- **OIM (2018),** Étude diagnostique du projet « Sécurité, Soutien et Solutions sur la route centrale de la Méditerranée (3S–RCM) » au Burkina Faso, Rapport d'étude
- Glossaire de la migration OIM: http://publications.iom.int/system/files/pdf/iml 9 fr.pdf

<u>Publications académiques, gouvernementales ou d'organisations internationales</u>

- Commission économique pour l'Afrique, Bureau pour l'Afrique du Nord, La problématique de la migration dans les politiques et stratégies de développement en Afrique du Nord : https://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/problematique de la migration fr.pdf
- **GRÄTZ T. (2003),** Gold mining and risk management: A case study from northern Benin, Ethnos, vol. 68, n° 2, p. 179-191.
- **GRÄTZ T. (2004),** Les frontières de l'orpaillage en Afrique occidentale, Tilo Grätz, Revue Autrepart 2004/2 (n° 30), pages 135 à 150
- **GILLE Sandrine (2012),** L'orpaillage face à l'arrivée des industries minières aurifères : cas du Burkina Faso, Publication du Département de Géographie, Université de Rouen dans le cadre du17e colloque international en évaluation environnementale de Montréal.
- **INSD-BF** (2015), Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014: Alphabétisation et scolarisation, Institut national de la statistique et de la démographie, Ouagadougou, Burkina Faso
- **LUADA Augustin (2006),** L'émigration burkinabè face à la crise de l'ivoirité, dans Outre-Terre 2006/4 (no 17), pages 343 à 356, https://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2006-4-page-343.htm
- **MECV-Burkina Faso (2011),** Étude sur l'analyse économique du secteur des mines : liens pauvreté et environnement, rapport d'étude du ministère de l'environnement et du cadre de vie, Burkina Faso
- **MASSN-UNICEF, (2011),** Étude sur le travail des enfants sur les sites d'orpaillage et les carrières artisanales dans cinq régions du Burkina Faso,

- **Initiative EUTF-IOM-FMP Burkina Faso (2018),** Rapports de missions pour mise en place des activités de collecte de données FMPs-TDY, Equipe Gestion d'Informations
- Cros Michèle et MEGRET Quentin, 2014, Les « craquants ». Ethnographie d'une exhibition des billets de l'or en pays lobi burkinabè », Revue Internationale d'anthropologie culturelle et sociale.
- **SOME D.B., (2004)**, Les orpailleurs du Burkina Faso : exclusion sociale et rapport à l'environnement. Thèse de doctorat de sociologie, Université Cheick Anta Diop, Dakar
- **BOHBOT Joseph, (2017),** L'orpaillage au Burkina Faso : une aubaine économique pour les populations, aux conséquences sociales et environnementales mal maîtrisées, EchoGéo [En ligne], 42 | 2017: http://journals.openedition.org/echogeo/15150 ; DOI : 10.4000/echogeo.15150
- **MECV (2011),** Analyse économique du secteur des mines, liens pauvreté et environnement. MECV, http://unpeistaging.azri.de/sites/default/files/dmdocuments/Burkina%20Faso%20-%20Evaluation%20Economique%20-%20Natural%20resources.pdf
- **UNICEF,** Etude sur le travail des enfants dans les sites d'orpaillage et les carrières artisanales au Burkina Faso, https://www.unicef.org/bfa/french/etude sur le travail des enfants dans les sites dorpaillage et les carrier es artisanales au burkina faso.pdf

ANNEXES

ANNEXE 1 : CRITÈRES DE SÉLECTION DES SITES

Il y a lieu de signaler que le choix de la zone d'étude est la résultante d'une triangulation des régions à fortes activités aurifères et/ou de forte mobilité.

Pour y parvenir, les conclusions de la mission d'installation des points de suivi de flux au Burkina Faso réalisée par l'OIM en 2016⁵¹ ont été d'une importance capitale. Ainsi, ce rapport estime que les localités de Yendéré, Faramana, Koloko, Siankoro, Ty, Kouni et Niangoloko (région des Hauts-Bassins et des Cascades) constituent les principaux points d'entrées des migrants sur le sol burkinabè. En revanche, le rapport du diagnostic du projet « Sécurité, Soutien et Solutions sur la route de la Méditerranée Centrale » (3S–RCM), réalisé par l'OIM en 2018 au Burkina Faso, révèle que les points de sortie des migrants en direction de la route menant vers la Méditerranée sont les localités de Kantchari, Nadiagou, Botou, Boutchouangouli (région de l'Est) et Seytenga (région du Sahel)⁵².

Cependant, il faut souligner que suite à la détérioration de la situation sécuritaire attribuée aux attaques terroristes recensées ces derniers temps dans la région de l'Est, le gouvernement a émis le 18 septembre 2018, un décret pour fermer officiellement tous les sites d'orpaillage de cette région jusqu'à nouvel ordre. De facto, la région de l'Est a été exclue de la zone de recherche.

⁵¹ initiative eutf–iom–fmp burkina faso 2018, rapports de missions pour mise en place des activites de collecte de donnees fmps–tdy, equipe gestion d'informations

⁵² oim (2018), etude diagnostique du projet « securite, soutien et solutions sur la route centrale de la mediterranee (3s–rcm) » au burkina faso, rapport d'etude

Partant des informations susmentionnées sur l'orpaillage et la migration, un certain nombre de régions se démarquent. Il s'agit des Hauts-bassins, des Cascades et du Sahel. A ces trois régions, peuvent s'ajouter deux autres qui sont :

- Le Centre Nord compte tenu de sa position géographique (Ouagadougou et le Sahel) et l'importance des sites d'orpaillage,
- Le Centre-Est, en raison de l'importance de la migration (vers la Méditerranée)

ANNEXE 2 : ÉTAPES POUR LA PRÉPARATION DE L'ÉTUDE

La réunion de validation de la thématique

Un atelier de réflexion réunissant les acteurs œuvrant dans le domaine de la migration au Burkina Faso a été organisé afin d'examiner la pertinence de chacune des thématiques de recherche proposées et éventuellement de faire des propositions et/ou valider la thématique qui mériterait une attention particulière devant faire l'objet de l'étude.

La prise de contact avec les acteurs clés et identification des sites

Dans le but de garantir la réussite des activités prévues dans le cadre de la recherche, des échanges ont été organisés avec les responsables en charge de la gestion des mines au niveau central et des collectivités afin de disposer de plus amples informations sur l'organisation et la gestion des sites d'orpaillage au Burkina Faso. Ces échanges ont permis de choisir les sites et également d'identifier les personnes clés qui pourront faciliter l'accès aux sites identifiés pour les enquêtes.

L'enquête exploratoire

Une mission exploratoire a été organisée au niveau de chaque site pour non seulement appréhender de manière concrète le fonctionnement des sites d'orpaillage, mais aussi mieux formuler une approche méthodologique adéquate. Elle a consisté en outre à l'organisation des groupes de discussion dans quatre sites d'orpaillage avec les orpailleurs et autres responsables au sein de chaque site et des entretiens individuels avec des acteurs clés.

Les informations préliminaires collectées ont servi à orienter l'organisation de l'étude et l'élaboration des outils de collecte.

La réunion de validation des outils de collecte

Une rencontre de cadrage a été organisée avec les acteurs œuvrant dans le domaine de la migration au Burkina Faso afin de discuter des outils de collecte ainsi que de l'approche méthodologique. Elle a permis de parvenir à une compréhension globale des choix des outils et de l'opérationnalisation des activités de terrain.

